



AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

● Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, qui lui a remis un message du président congolais. L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

P. 3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 29 Choual 1445- 9 Mai 2024 - N° 781 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISITE LE SIÈGE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE



Le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a visité, mercredi, le siège du ministère de la Défense nationale.

P. 3

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DES DISPOSITIONS AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

● En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a pris des dispositions et des mesures pour permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier, au mieux, des services consulaires, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

P. 16

AGRESSION INHUMAINE CONTRE GHAZA

55 MARTYRS ET 200 BLESSÉS POUR LE SEUL 215^e JOUR DE L'AGRESSION SIONISTE

● Hier, mercredi, 215^e jour de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, des dizaines de palestiniens sont tombés en martyrs, dont la majorité est constitué d'enfants et de femmes ainsi que plusieurs autres ont été blessés.

P. 7

ALGÉRIE-TURQUIE

TENUE HIER DE LA 12^e COMMISSION MIXTE INTERGOUVERNEMENTALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE

● La 12^e session de la Commission mixte algéro-turque de Coopération économique, scientifique et technique s'est tenue hier, mercredi, à Ankara en Turquie, sous la coprésidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et de la ministre turque de la Famille et des Services sociaux, Mahinur Ozdemir.

P. 2

SOMMET AFRICAÏN SUR LES ENGRAIS ET LA SANTÉ DES SOLS

CHERFA SOULIGNE LES INITIATIVES DE L'ALGÉRIE POUR AUGMENTER LA PRODUCTION D'ENGRAIS ET FOURNIR L'AFRIQUE

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a souligné mardi à Nairobi (Kenya), lors du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, les initiatives prises par l'Algérie pour augmenter sa production d'engrais.

Par Abdellali Kendoussi

Ces efforts visent à répondre aux demandes intérieures tout en contribuant à l'approvisionnement du marché africain. Pendant son intervention, qui s'est déroulée en présence d'autres ministres africains de l'Agriculture, M. Cherfa a évoqué l'engagement de l'Algérie à soutenir les nations du continent à travers la coopération Sud-Sud, conformément à la Déclaration d'Abuja de 2006. Il a affirmé que la participation de l'Algérie à ce sommet était cruciale pour examiner les progrès réalisés en matière de production d'engrais et les efforts gouvernementaux pour promouvoir leur utilisation afin d'améliorer la production et la productivité agricoles. M. Cherfa a réitéré la détermination de l'Algérie à atteindre les objectifs de la stratégie nationale de sécurité alimentaire, alignée sur le plan d'action africain sur les engrais et la santé des sols ainsi que sur le concept de gestion intégrée de la fertilité des sols. Il a également mentionné que l'amélioration de la production agricole à travers la fertilisation, la recherche, l'innovation, et la modernisation sont prioritaires pour le gouvernement algérien à moyen et long termes. Le ministre a rappelé que depuis les années 1960, l'Algérie a établi les fondements de son industrie des engrais en créant deux usines de production d'ammoniac et d'engrais, positionnant ainsi le pays parmi les exportateurs clés avec un volume annuel de 7 millions de tonnes, dont 3 millions de tonnes d'urée, 2 millions de tonnes de phosphate traité, et 2 millions de tonnes d'ammoniac. M. Cherfa a mis en lumière les initiatives prises par les autorités pour faciliter l'utilisation des engrais. Il a mentionné la mise en place d'un crédit saisonnier sans intérêt pour aider les agriculteurs, notamment les petits exploitants, à acquérir les intrants essentiels tels que les engrais, les semences et les pesticides. Un guichet unique a également été créé pour centraliser le financement, l'assurance et la fourniture d'intrants aux producteurs, particulièrement dans les secteurs stratégiques comme les céréales et les légumineuses. De plus, la subven-



tion des engrais a été augmentée à 50% de leur prix de référence afin de compenser l'impact de l'augmentation des prix sur les marchés internationaux sur les agriculteurs. Ces mesures incluent également un renforcement des capacités des agriculteurs par la formation, la sensibilisation et des conseils sur l'utilisation rationnelle des engrais pour améliorer la nutrition minérale des plantes, augmenter les rendements, réduire la pollution des eaux souterraines et intégrer la santé des sols dans une vision globale, améliorant ainsi leurs propriétés physico-chimiques et biologiques dans le cadre du programme national de recherche, a ajouté le ministre. Le ministre de l'Agriculture a aussi abordé les mesures spé-

ciales prises en faveur des agriculteurs affectés par la sécheresse durant la saison agricole 2022-2023, incluant le report du paiement des crédits agricoles pour trois ans et la prise en charge des intérêts par l'État, ainsi que la compensation des producteurs de céréales impactés par la sécheresse avec la distribution de semences et d'engrais gratuits.

Le sommet, organisé par l'Union africaine et le gouvernement kényan jusqu'au 9 mai, fait suite à la décision de la 37e Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA qui s'est tenue à Addis-Abeba les 17 et 18 février 2024. Ce rassemblement vise à réunir toutes les parties prenantes pour discuter du rôle des engrais et de la

6E FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

SIGNATURE DE DIX ACCORDS DE COOPÉRATION ENTRE DES OPÉRATEURS ALGÉRIENS ET MAURITANIENS

La 6ème Foire des produits algériens à Nouakchott, capitale de la Mauritanie, a été couronnée par la signature de dix accords de coopération concernant divers domaines économiques et commerciaux, a indiqué mercredi un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations. Cette manifestation a pris fin, mardi, par la signature de deux nouveaux accords de coopération entre des opérateurs économiques algériens et mauritaniens, portant le nombre total des accords à dix, a ajouté la même source. Lors de la dernière journée, l'Entreprise nationale des Peintures (ENAP) a procédé à la signature d'un accord de coopération avec la société mauritanienne "MAURI PEINT", deuxième accord signé par l'ENAP en Mauritanie.

Quant au deuxième accord, il a été signé par le groupe public "DIVINDUS" avec un opérateur économique mauritanien, selon le même communiqué qui précise que les accords signés concernent plusieurs domaines de coopération, d'exportation et de représentation commerciale, à l'instar de l'agroalimentaire, du céramique, du mobilier de bureaux, des portes intérieures, extérieures et fenêtres, du parapharmaceutique, des charpentes métalliques, des citernes métalliques et des baguettes à souder. La Foire des produits algériens à Nouakchott a connu un "grand engoue-

ment" de la part de sociétés algériennes dans plusieurs secteurs, qui ont présenté une collection diversifiée de produits de haute qualité, "une importante opportunité" pour renforcer l'échange commercial et les relations bilatérales entre l'Algérie et la Mauritanie, selon le même communiqué. Cet événement était marqué par la présence d'un "grand nombre" d'hommes d'affaires et investisseurs mauritaniens et représente "une opportunité importante" pour créer des partenariats et profiter des opportunités d'investissement dans des divers secteurs, en plus du grand engouement de la part des familles mauritaniennes, venues découvrir de près les produits algériens, a-t-on fait savoir de même source. La sixième édition de la Foire des produits algériens, inauguré jeudi dernier à Nouakchott, a connu la participation de 183 exposants des différents secteurs économiques algériens.

Cette Foire est le fruit des efforts fournis par les autorités des deux pays, en vue de renforcer la coopération économique et mettre en avant les produits et efforts algériens, vu que cet événement représente un rendez-vous économique annuel facilitant l'accès aux produits algériens qui connaissent un grand succès sur le marché mauritanien.

RE (Aps)

ALGÉRIE-TURQUIE

TENUE HIER DE LA 12e COMMISSION MIXTE INTERGOUVERNEMENTALE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET SCIENTIFIQUE

La 12e session de la Commission mixte algéro-turque de Coopération économique, scientifique et technique s'est tenu hier, mercredi, à Ankara en Turquie, sous la coprésidence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et de la ministre turque de la Famille et des Services sociaux, Mahinur Ozdemir, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

Cette session qui intervient en application de l'accord de coopération économique, scientifique et technique conclut entre l'Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983, permettra aux deux pays d'évaluer l'état de cette coopération depuis la dernière réunion tenue à Alger les 8 et 9 novembre 2021. Précédée par des réunions techniques au niveau des experts des deux pays à Ankara les 6 et 7 mai 2024, Cette session per-

mettra également d'examiner les voies et moyens de leur renforcement dans tous les domaines d'intérêt commun. Les travaux de cette Commission se tiendront dans une conjoncture marquée par une dynamique remarquable à tous les niveaux, renforcée par le Traité d'amitié et de coopération signé entre les deux pays en mai 2006, et suite aux visites bilatérales de haut niveau, notamment la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Turquie, et la visite du président Turc, Recep Tayyip Erdogan en Algérie, visant le renforcement et l'approfondissement des liens bilatéraux communs dans divers domaines, à travers un véritable partenariat diversifié selon une approche gagnant-gagnant, conclut le communiqué.

R.E

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISITE LE SIÈGE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid

Tebboune a visité, mercredi, le siège du ministère de la Défense nationale.

APS



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mercredi, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, qui lui a remis un message du président congolais. L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

APS

VOLONTÉ DU CONGO DE REDYNAMISER SES RELATIONS AVEC L'ALGÉRIE

Le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, a exprimé, mercredi à Alger, la volonté de son pays de redynamiser les relations avec l'Algérie, affirmant une "parfaite convergence" des présidents des deux pays, M. Abdelmadjid Tebboune, et M. Denis Sassou-Nguesso.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le Président de la République, M. Isidore Mvouba a indiqué avoir "vécu des moments historiques et écouté la voix de la sagesse, à une ère où la sagesse est devenue monnaie

rare", exprimant sa joie d'avoir rencontré le président de la République qu'il a qualifié de "personnalité hors pair".

Le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, s'est également félicité des "relations de coopération unissant les deux pays depuis 1964", précisant que ces relations "ont connu un élan considérable depuis que le président congolais, Denis Sassou-Nguesso, a repris les rênes du pays", soulignant la "totale convergence des vues des deux présidents".

"Le Président Denis Sassou-Nguesso attend la tenue de la

Commission mixte entre les deux pays en vue de relancer nombre de dossiers et déplore la non application des accords conclus lors de sa visite en Algérie en 2017", a-t-il ajouté.

Évoquant la coopération parlementaire, M. Isidore Mvouba a indiqué que le Président de la République avait salué, lors de cette rencontre, la signature par les deux assemblées d'un accord-cadre, exprimant son souhait de voir la coopération entre les deux assemblées se développer davantage.

R.A

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

MOHAMED CHARFI INSISTE SUR LA SUPERVISION PARTICIPATIVE

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a réitéré, mercredi à Bejaia, la volonté de l'institution qu'il dirige de faire la part belle à la supervision participative, en associant tous les acteurs impliqués dans l'organisation et le déroulement des élections présidentielles du 7 septembre prochain.

Les partis politiques, les représen-

tants de candidats et de la société civile sont tous appelés à s'impliquer, de façon forte et démocratique, dans l'organisation et le déroulement des prochaines présidentielles, a souligné M. Charfi qui a indiqué, dans ce sens, que le but de cette démarche est d'assurer à ces élections une crédibilité totale.

Par ailleurs, le président de l'ANIE n'a pas manqué de lancer un appel aux jeunes à exprimer leur choix en al-

lant voter en masse le 7 septembre prochain. Au cours d'une rencontre avec la presse, il a souligné, à ce titre, que le processus organisationnel des prochaines élections présidentielles a déjà commencé, en attendant la convocation du corps électoral.

M. Charfi a profité de sa visite à Bejaia pour inaugurer un nouveau siège de la délégation locale de l'ANIE.

R.A

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DE STRATÉGIE GLOBALE

CONFÉRENCE À L'OCCASION DU 79^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a abrité, mercredi à Alger, une conférence dans le cadre de la commémoration du 79^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, au cours de laquelle les participants ont mis en exergue le rôle de l'élite nationale et sa contribution à la conscientisation et à la mobilisation du peuple algérien durant l'époque coloniale.

Le Directeur de l'Institut, Abdelaziz Medjahed a mis en avant, lors de cette conférence intitulée "De l'heure de l'élite à l'heure de la citoyenneté... renaissance et édification de la Patrie", la place de l'élite nationale dans la conscientisation des Algériens durant l'époque coloniale, ainsi que son rôle dans "la sensibilisation à la lutte armée, notamment après les massacres du 8 mai 1945".

Dans le même contexte, M. Medjahed a évoqué les circonstances qui ont conduit au déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, à commencer par les manifestations au lendemain de la deuxième guerre mondiale et les massacres commis par la France coloniale

contre le peuple algérien le 8 mai 1945. Pour sa part, l'enseignant et chercheur en histoire, Benyoucef Tlemçani a indiqué que l'élite nationale de cette époque a joué "un rôle majeur dans la conscientisation des Algériens", citant le rôle de certains symboles du Mouvement national durant la Guerre de libération tels que Amar Imache, Ferhat Abbas, Mohamed Lamine Debaghine et Abane Ramdane.

De son côté, le président du conseil scientifique du Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national, Abdelaziz Boukena, a abordé dans son intervention "l'impact de l'après seconde guerre mondiale sur la pensée des élites", soulignant que les massacres du 8 mai 1945 ont constitué "un tournant décisif qui a changé le cours de la lutte des Algériens contre le colonialisme français" et ouvert la voie au déclenchement de la Révolution qui a abouti à l'indépendance et au recouvrement de la souveraineté nationale.

R.N

FORUM DE LA MÉMOIRE

LES MASSACRES DU 8 MAI 1945, UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ET UN PAN IMPORTANT DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Des participants au "Forum de la Mémoire" ont affirmé, mercredi à Alger, que les massacres du 8 mai 1945 constituaient un crime contre l'humanité et un pan important de la Mémoire nationale à préserver et à transmettre aux prochaines générations.

Lors de ce forum, organisé par le quotidien "El Moudjahid", en collaboration avec l'Association "Mechaal Echahid", sous le slogan "Peuple sans mémoire...peuple sans avenir", à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, un hommage a été rendu au défunt moudjahid Bachir Boumaaza, fondateur de l'Association 8 mai 1945.

Dans son intervention à cette occasion, l'historien Mohamed Corso a souligné que "l'Algérie a enregistré un saut qualitatif en matière de traitement de l'histoire, en ce sens que plusieurs

haltes historiques à l'image des massacres du 8 mai 1945, avaient pris une nouvelle dimension académique et médiatique, à travers l'organisation de nombreuses conférences et rencontres".

Et d'ajouter que des associations s'intéressent de plus en plus à ces événements, en œuvrant à faire sortir l'apprentissage de l'histoire du cadre des écoles et des universités vers celui de l'environnement social et médiatique.

Le traitement des événements historiques est passé de "la simple lecture chronologique aux lectures politique et juridique. Ces massacres sont désormais plus qu'une halte importante dans l'histoire de l'Algérie car liés aux crimes de guerre et crimes contre l'humanité", a expliqué M. Corso.

Évoquant le défunt moudjahid, Ba-

chir Boumaaza, il a relevé qu'"il a donné une dimension humaine à l'histoire, d'autant plus qu'il a œuvré, à travers la création de l'Association 8 mai 1945, à préserver la Mémoire nationale et à la transmettre aux futures générations", soulignant à ce titre, "l'importance de traiter l'histoire, à travers les publications et les ouvrages, pour les laisser en legs aux futures générations, afin de leur faire connaître les principales périodes et haltes historiques" de l'Algérie.

De son côté, l'historien Amar Belkhouja a évoqué "les circonstances ayant précédé ces massacres, ainsi que le recours de la France à toutes formes de torture, pour venir à bout de l'Algérie et comment les massacres du 8 mai 45 ont balisé la voie au déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954".

Il s'est rappelé, à cette occasion,

"les qualités et la lutte de feu Bachir Boumaaza, abordant sa relation avec le regretté Mohamed Boudia et avec la résistance palestinienne et comment ils lui ont apporté leur soutien".

Cette conférence, qui s'est déroulée en présence de personnalités nationales, d'enseignants et de moudjahidine, a été ponctuée par des témoignages de personnalités proches du défunt Bachir Boumaaza, à l'instar du journaliste retraité Ammar Bakhoucha qui a été le conseiller en communication auprès du regretté lorsqu'il était président du Conseil de la nation et le moudjahid Mohamed Ghafir dit "Moh Clichy" qui a passé avec lui 3 mois en prison, et étaient restés en contact après l'indépendance.

RN

SALON INTERNATIONAL BATIMATEC 2024

LES STARTUPS ALGÉRIENNES PRÊTES À SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'HABITAT GRÂCE À L'INNOVATION

Plusieurs startups algériennes ont exprimé hier, mercredi à Alger, leur capacité et leur expertise avancée dans le secteur de l'habitat et de la construction, proposant leur soutien au développement de ce domaine par l'innovation.

Par Wahiba Blidi

Lors d'une conférence dédiée aux innovations dans la construction, tenue pendant le Salon international Batimatec 2024, ces entreprises spécialisées dans le contrôle, le suivi et la gestion de données ont exposé leurs projets et partagé leurs succès, notamment dans le cadre de partenariats avec des entités publiques. Bachir Dali, directeur technique chez "Digiteria", une startup axée sur le suivi numérique dans le génie civil, a présenté sa collaboration avec l'Organisme public de contrôle technique des constructions (CTC). Il a expliqué comment les solutions de suivi, utilisant des capteurs pour surveiller les structures de grande hauteur, ont été appliquées sur des projets emblématiques tels que le minaret de Djamaâ El-Djazair et le Mémorial du martyr à la capitale. "Pour le minaret de Djamaâ El-Djazair, des capteurs permettent de contrôler en continu le comportement de la structure et d'intervenir rapidement en cas de détection d'anomalies", a précisé M. Dali. De même, Hajer Boumechad, fondatrice de "HR Technology", spécialisée en systèmes d'information géographique, a indiqué que son entreprise était en charge d'un projet pour le CTC. Ce projet consiste en une plateforme destinée à collecter, analyser et partager des informations variées avec les différents intervenants du secteur. En outre, cette startup développe un projet qui vise à établir un entrepôt de données géo-spatiales utilisant les données du CTC. "Cette plateforme centralisera les données géo-spatiales associées aux projets de construction, incluant des informations de topographie, des plans architecturaux, et des données sur l'utilisation des terres", a-t-elle expliqué. Ali Brahim, directeur général adjoint du CTC, considère que l'innovation dans ce secteur répond à un besoin



réel et n'est pas simplement une tendance. En ce qui concerne Djamaâ El-Djazair, il a noté que les innovations introduites permettent une surveillance en continu, un entretien efficace, et une intervention rapide en cas de défaillance ou de séismes. Il a ajouté que depuis plus de cinq ans, le CTC s'efforce d'intégrer des systèmes innovants dans ses procédures de contrôle technique pour offrir aux ingénieurs des outils leur permettant d'évaluer les constructions avec objectivité et précision accrue. Il a également mentionné la création, il y a trois ans, d'un comité technique et scientifique qui a développé une plateforme aidant les ingénieurs en cas de catastrophes. De

son côté, Wassila Knatef, directrice du partenariat à l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), a souligné l'efficacité des solutions offertes par les startups, développées rapidement et avec qualité par des ingénieurs et techniciens hautement qualifiés. Elle a aussi parlé du rôle de l'ANPT dans la facilitation des interactions entre opérateurs et startups, ainsi que dans l'accompagnement de ces dernières dans leurs démarches administratives et dans la sélection des startups en fonction des besoins spécifiques des opérateurs.

W.B

DESTINÉE À L'ENSEIGNEMENT DE L'ANATOMIE LA PREMIÈRE TABLE DE DISSECTION VIRTUELLE MADE IN ALGERIA DÉVOILÉE

La première table de dissection virtuelle développée en Algérie pour l'enseignement de l'anatomie a été dévoilée hier, mercredi, à Alger, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La présentation du projet a été présidée par M. Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence de M. Yacine El-Mahdi Oualid, ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi que des représentants d'établissements universitaires et des chercheurs. Cette table, une innovation nationale, est le résultat d'un partenariat entre le groupe Condor, l'université "Dr. Moulay Tahar" de Saïda, et deux startups, "Digiroots XR" et "Anatomis". Elle a été développée en collaboration avec un chercheur algérien résidant à l'étranger. Conçue grâce à des techniques numériques immersives et à la simulation en 3D, elle servira de support pédagogique dans les facultés de médecine à travers le pays. Lors de son discours, M. Baddari a décrit ce projet comme "le fruit d'une coopération fructueuse" entre son ministère et les startups, affirmant que cette réalisation "démontre la capacité des chercheurs algériens à transformer des projets innovants en produits commercialisables, contribuant ainsi à l'économie nationale". Le ministre a également annoncé que cette table serait mise en service à l'université de Saïda en septembre prochain, marquant un pas en avant dans la "numérisation de la pédagogie". De son côté, M. Yacine El-Mahdi Oualid a souligné "l'augmentation des innovations issues de la recherche scientifique" dans les universités algériennes et s'est félicité de "l'évolution positive de la recherche scientifique" dans le pays. Il a réitéré le soutien de l'État aux innovations, mettant en avant la capacité des jeunes Algériens à réaliser des projets ambitieux de stature internationale.

W.B

TÉLÉPHONIE MOBILE DJEZZY ANNONCE 8,3 MILLIARDS DA D'INVESTISSEMENT AU PREMIER TRIMESTRE 2024

L'opérateur public de téléphonie mobile Djemyzy a annoncé avoir investi 8,3 milliards de dinars au premier trimestre de 2024 pour améliorer ses infrastructures technologiques. Grâce à ces investissements, la couverture 4G a été étendue à 91,5% de la population, marquant une progression de 11 points par rapport à l'année précédente, selon un communiqué sur les résultats financiers de l'entreprise. L'entreprise a également souligné que ces investissements ont contribué à fournir une connectivité de qualité à ses clients.

Durant cette même période, Djemyzy a enrichi son offre avec le lancement de "Djemyzy Legend", une nouvelle gamme visant à répondre aux besoins croissants des consommateurs particuliers et professionnels, notamment en termes de consommation d'internet mobile, qui a augmenté de 22% par rapport au premier trimestre de 2023. Le communiqué précise également que le nombre d'abonnés a franchi les 16 millions,

avec une croissance annuelle de 5,5% représentant plus de 800.000 nouveaux abonnés.

Le chiffre d'affaires de l'opérateur a atteint 26,5 milliards de dinars au premier trimestre de 2024, enregistrant une hausse de 11% par rapport à la même période l'année précédente. Cette croissance soutenue, réalisée pour le quatrième trimestre consécutif, souligne la forte position de Djemyzy sur le marché et la confiance renouvelée de ses clients. Le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) a également connu une hausse de 13,4%, atteignant 12,1 milliards de dinars, reflétant une rentabilité continue et robuste. Avec une marge EBITDA de 45,9%, l'entreprise continue d'améliorer l'efficacité de son modèle opérationnel. Enfin, Djemyzy continue de participer à des initiatives de solidarité nationale à travers ses collaborations avec le Croissant rouge algérien et les Scouts musulmans algériens.

R.E (APS)

PARTENARIAT ALGÉRIE/TUNISIE SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION BILATÉRALE DE COOPÉRATION DOUANIÈRE

La réunion de la commission mixte de coopération douanière entre l'Algérie et la Tunisie, qui s'est tenue à Alger, s'est conclue par la signature d'un procès-verbal hier, mercredi. Ce document, signé par Abdelhafidh Bakhouche, Directeur général des douanes algériennes, et son homologue tunisien Zouheir Mejri, vise à renforcer la coopération dans divers secteurs douaniers. La cérémonie s'est déroulée au siège de la Direction générale des douanes algériennes, en présence de la délégation tunisienne, des cadres de la direction, et de Ramdhane Elfayedh, ambassadeur de la Tunisie en Algérie.

Lors d'une conférence de

presse tenue en marge de cette signature, le Général-Major Bakhouche a exprimé sa satisfaction quant au succès de cette rencontre, soulignant que plusieurs sujets d'intérêt commun ont été abordés.

Parmi ceux-ci, l'évaluation des résultats de leur dernière réunion et l'exploration de moyens pour améliorer la coopération afin d'optimiser le contrôle des flux de voyageurs et de marchandises. Il a été également décidé de renforcer la collaboration en matière de formation, de renforcement des capacités, d'échange d'expertises, ainsi que de coordination dans le domaine des renseignements douaniers. Zouheir Mejri,

de son côté, a qualifié le procès-verbal de "très important" pour faciliter le dialogue et les négociations bilatérales, prévoyant la mise en œuvre des décisions par la création de commissions de coordination et un partage accru d'expertises.

La cérémonie s'est clôturée par la signature de M. Mejri dans le registre d'or de la DGD. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'accord de coopération administrative signé à Tunis le 9 janvier 1981 et a permis de discuter des mécanismes de lutte contre la fraude et la contrebande, ainsi que de l'échange d'informations et de compétences.

A.K

WILAYAS DE L'OUEST DU PAYS

HOMMAGE ET RESPECT POUR CEUX QUI SE SONT SACRIFIÉS POUR LA PATRIE

Les wilayas de l'Ouest du pays ont commémoré, mercredi, la Journée nationale de la mémoire et le 79ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, en organisant diverses activités.

A cette occasion, les autorités de wilayas, en compagnie de la famille révolutionnaire et des représentants de la société civile, se sont rendus aux carrés des martyrs pour la levée du drapeau national, l'écoute de l'hymne national, la pose de gerbes de fleurs sur les stèles commémoratives et la lecture de la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs.

A Oran, au carré des martyrs de la commune d'Es-Senia, les ossements d'un Chahid ont été ré-inhumés. L'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) a organisé, en collaboration avec l'Association des érudits et sites de la guerre de libération, une visite à la sépulture du Chahid Kaddour Debbi, l'un des adjoints de l'Emir Abdelkader, dans la commune d'El Braya. Ce dirigeant est mort, le 8 mai 1933, dans un accrochage avec les forces coloniales françaises. A l'occasion de la Journée nationale de la mémoire et la Journée internationale de la liberté de la presse, trois laboratoires de recherche des universités d'Oran et Mostaganem ont organisé un colloque national à l'université d'Oran 1 "Ahmed Benbella" sur l'histoire du discours médiatique, l'exercice politique de l'élite algérienne, traitant du rôle de la presse algérienne durant la glorieuse guerre de libération.

A Tيارت, la cérémonie de commémoration de cet événement, abritée par la commune de Aïn Dzariit, a été marquée par la distribution de 770 arrêtés d'aides financières à l'habitat rural et 294 aides aux lotissements sociaux, en faveur de citoyens de 28 communes, ainsi que la remise des ordres de service de réalisation de 180 projets de développement à travers les communes de la wilaya, qui s'inscrivent dans différents programmes de développement.

La Moudjahida, Bahri Khadidja, fille du Chahid Si Amar, premier martyr de la région, a été honorée, outre la distribution de matériels médicaux et fauteuils aux Moudjahidine et ayants-droit. A Saïda, une piscine semi-olympique a été inaugurée dans la commune de Ouled Brahim et baptisée au nom du Moudjahid défunt, Ould Kada Abderrahmane. En outre, la veuve du Chahid Bairi Meddah et les Moudjahidine Djaber Miloud et Hachemi Larbi ont été ho-



norés, en plus de la tenue d'activités culturelles et sportives. A El Bayadh, la cité 150 logements publics locatifs a été baptisée au nom du défunt Moudjahid Aïssaoui Ahmed et le coup d'envoi donnée à une caravane historique vers les communes de Ghassoul et Brizina, organisée par le secteur de la jeunesse et des sports, en coordination avec la direction des Moudjahidine et des Ayants-droits. D'autre part, une visite de courtoisie a été rendue à Mme Abdoun Fatima, veuve du Chahid Abbad Mohamed, ainsi qu'au Moudjahid Khedim Abdelkrim pour s'assurer de leur état de santé. Le coup d'envoi du projet de réhabilitation et de revêtement de plusieurs routes a été donné au niveau du chef lieu de wilaya. A Sidi Bel Abbes, les autorités de wilaya ont visité un ensemble de projets de développement dans plusieurs communes, tels que le projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes, dans la commune de Sidi Ali Boussidi, l'extension d'une cantine scolaire et l'aménagement d'une école primaire dans la commune d'Aïn Kada, ainsi que le projet de réalisation d'un CEM et de logements de fonction dans la commune de Sidi Dahou El Zayer. Une visite a été rendue à la Moudjahida Fakir Melouka, appelée "Khadidja", pour s'assurer de son état de santé, en

plus d'un hommage rendu à quelques Moudjahidine et Ayants-droits. La wilaya de Tissemsilt a honoré le Moudjahid Djoulam Mohamed et une visite a été rendue à Mme Bouchene Aïcha, veuve du Martyr Labгаа Larabi, en plus de l'organisation d'une rencontre ouverte sur la mémoire et d'une exposition historique à la maison de jeunes, l'inauguration d'un centre postal au village de Sekkaka (commune de Bordj Emir Abdelkader) et l'organisation d'une campagne de reboisement à la forêt Oum Rouz de cette commune. Quant à la wilaya de Nâama, une visite a été rendue à des Moudjahidine et leurs familles, avec la tenue d'une exposition historique au Centre universitaire "Salhi Ahmed" ainsi qu'une conférence sur les crimes du colonialisme français en Algérie. Le Théâtre régional "Mohamed Benguettaf" à Nâama a, pour sa part, lancé la manifestation "Café littéraire", dont le premier numéro comprenait la présentation d'une nouvelle publication intitulée "Les hommes de la huitième région... La biographie et la lutte du Moudjahid pionnier Bouhafs Fodhil", dit "Ghathari", par l'écrivain Bouhafs Amal.

A Tlemcen, la commémoration de la Journée nationale de la mémoire a été l'occasion de rendre visite aux Moudjahidine Belarbi Mahieddine, Bouazza Abdelkader et la veuve du

Martyr Abed Mohamed, en plus d'inspecter plusieurs projets d'aménagement dans la commune de Maghnia, dont deux projets de réalisation de 250 logements publics locatifs, une cité universitaire d'une capacité de 500 lits, un lycée et l'aménagement de la zone industrielle "Ouled Bendamou". A Relizane, une visite a été rendue au Moudjahid Mohamed Benhariga, qui a été honoré, en plus de l'inauguration d'un stade sportif de proximité à Haï 500 logements, dans la nouvelle ville Benadda Benaouda. Dans la wilaya de Aïn Temouchent, une caravane touristique et historique a été lancée, avec la participation de 100 jeunes des wilayas de Sidi Bel Abbes, Tlemcen et Oran. Le siège de l'APC de Aïn Temouchent, qui a bénéficié d'une opération d'aménagement, a été inspecté, en plus du jardin public du centre ville, qui a été exploité, dans le cadre de la concession touristique, par une agence touristique locale. Dans la wilaya de Mascara, la famille du défunt Moudjahid Benrefig Mohamed a été honorée, en plus de la pose de la première pierre pour la réalisation d'un CEM, dans la commune de Ghriiss, et l'organisation d'expositions historiques mettant en exergue les crimes odieux perpétrés par le colonialisme français en Algérie.

R.R

WILAYAS DU CENTRE

LA JOURNÉE DE LA MÉMOIRE CÉLÉBRÉE DANS LE RECUEILLEMENT

Les wilayas du centre du pays ont commémoré, mercredi, la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, par la mise en service de projets de développement, l'organisation de recueils à la mémoire des victimes des massacres et des chouhada.

Des projets de développement s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du processus d'amélioration du cadre de vie des citoyens ainsi que des cérémonies de recueillement à la mémoire des chouhada et des hommages à des moudjahidine, en plus de diverses activités culturelles, dont la projection de films sur les massacres du 8 mai 1945, ont marqué cette commémoration dans le Centre du pays.

A Blida, les autorités locales ont procédé au raccordement au réseau électrique de 433 foyers répartis sur les sites Ttabla 1 et 2 dans la commune de Bouarfa, et les quartiers de Chaâbnia-haut et frères Kerkouche à Ouled Slama, en sus de 358 autres foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans les communes de Chebli,

Ouled Salama, Bougara et Boufarik. Chlef, ce sont quelque 350 foyers de la région de Sehaïlia dans la commune d'Aïn Merane qui ont bénéficié de la mise en service d'un raccordement au réseau de gaz. Cette journée a aussi connu la distribution d'ambulances au profit d'établissements publics hospitaliers, dans le cadre de l'amélioration du service public de santé.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les autorités ont honoré trois moudjahidine, Mohamed-Said Habarek, Salah Kaced et Mohamed Kessili ainsi que la veuve du défunt moudjahid Mohamed Ouaked. Il a été aussi procédé, à l'occasion, à la mise en service de la polyclinique du village Taka dans la commune d'Ait Yahia, après sa réhabilitation. Elle a été baptisée du nom du Chahid Mohand-Said Ali Yahia.

A Bouïra, après un recueillement à la mémoire des chouhada, il a été procédé au lancement des travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement au nouveau pôle urbain Ouled Bellil à la périphérie du chef-lieu de wilaya.

A Aïn Defla, la Journée nationale de la Mé-

moire a été ponctuée par l'organisation d'une exposition de livre à la bibliothèque principale de lecture publique, sous le thème "les massacres du 8 mai 1945, des crimes gravés dans la mémoire" et de conférences animées par des moudjahidine. Un film documentaire intitulé "Crimes sans châtime" produit par le Centre national d'études et de recherches sur le mouvement national a également été ainsi projeté à l'occasion.

Le même documentaire a été projeté à la maison de la culture de Koléa dans la wilaya de Tispasa. Un riche programme culturel et une exposition de livres, d'articles de presse et de photographies a été organisé par l'annexe de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI).

Un film documentaire sur les massacres du 8 mai 1945 produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a été également diffusé à Djelfa où un hommage a été rendu à des membres de la famille révolutionnaire.

R.R

VÉRITABLE BATEAU-USINE UN NOUVEAU BALEINIER JAPONAIS PARTIRA BIENTÔT EN EXPÉDITION

En 2019, le Japon s'est retiré de la Commission baleinière internationale (CBI) afin de contourner le moratoire sur la pêche commerciale aux cétacés qu'il respectait depuis trente ans, mais cette décision a été critiquée pour son hypocrisie.

Par Kamélia.M

En effet, le pays n'avait pas véritablement cessé la chasse à la baleine pendant cette période, exploitant une faille dans les réglementations de la CBI qui permettait des expéditions soi-disant à des fins de recherche scientifique. Le Japon fait partie des trois derniers pays au monde, avec la Norvège et l'Islande, à autoriser la pêche à la baleine à des fins commerciales, mais désormais cette activité est limitée à sa vaste zone économique exclusive (ZEE) maritime, plutôt qu'à la chasse dans l'Antarctique ou dans le Pacifique lointain. Malgré la forte baisse de la consommation de viande de baleine dans l'archipel (entre 1 000 et 2 000 tonnes par an contre 200 000 tonnes dans les années 1960), le gouvernement japonais défend cette pratique en mettant en avant sa valeur en tant que tradition multiséculaire et élément essentiel de la culture du pays. L'entreprise Kyodo Senpaku, qui exploite le Kangei Maru, cherche à stimuler les ventes de viande de baleine. Elle a déjà commencé à installer des distributeurs automatiques de viande de baleine au Japon depuis 2023 et souhaite collaborer avec des influenceurs étrangers pour promouvoir cette pratique auprès des visiteurs du pays.

Le précédent navire baleinier japonais, le Niss-



hin Maru, a été retiré de service l'année dernière. Depuis la fin des années 1980, le Nisshin Maru était au cœur des missions prétendument "scientifiques" sur les baleines menées par le Japon en haute mer,

et il était régulièrement confronté à des actions de harcèlement de la part de militants écologistes, notamment ceux de l'organisation Sea Shepherd.

K.M

VACCINS

ASTRAZENECA RETIRE SON VACCIN CONTRE LE COVID FACE AU "DÉCLIN DE LA DEMANDE"

Le géant pharmaceutique britannique AstraZeneca a annoncé mercredi qu'il retirait de la vente son vaccin contre le Covid-19 Vaxzevria, l'un des premiers mis sur le marché pendant la pandémie, citant une chute de la demande.

Le groupe fait état d'un "surplus de vaccins mis à jour" face aux différents variants du virus et un "déclin de la demande pour le Vaxzevria, qui n'est plus fabriqué ou distribué", dans un communiqué. "AstraZeneca a par conséquent pris la décision d'engager le retrait de l'autorisation de marketing du Vaxzevria en Europe", selon ce communiqué reçu mercredi par l'AFP.

L'autorité européenne du médicament, l'EMA, a écrit mardi sur son site que l'autorisation de vente du Vaxzevria avait été retirée "à la demande du détenteur de l'autorisation de marketing", à savoir le laboratoire pharmaceutique.

Le groupe va aussi "travailler avec les autres régulateurs dans le monde pour engager le retrait d'autorisations de marketing pour le Vaxzevria là où il n'y a pas de future demande attendue pour le vaccin".

Dans son communiqué, AstraZeneca dit vouloir "conclure ce chapitre".

Une source proche d'AstraZeneca a souligné auprès de l'AFP qu'il n'y avait "plus eu de ventes depuis un certain temps".

"Nous sommes incroyablement fiers du rôle que le Vaxzevria a joué pour mettre fin à la pandémie", ajoute le groupe dans son communiqué, affirmant que "selon des estimations indépendantes, plus de 6,5 millions de vies ont été sauvées lors de la seule première année d'utilisation" du sérum, "et plus de trois milliards de doses ont été distribuées dans le monde".

Si le bénéfice d'AstraZeneca a bondi de 21% sur un an au premier

trimestre, tiré particulièrement par les ventes d'oncologie, le groupe fait état depuis des mois d'une baisse constante des ventes des médicaments liés au Covid — tout comme son rival GSK, qui avait été largement distancé dans la course à la mise au point d'un vaccin.

Ce vaccin, l'un des tout premiers sur le marché alors même que les sérums n'étaient pas la spécialité d'AstraZeneca, avait subi plusieurs revers, notamment un feu vert de commercialisation qui n'est jamais arrivé aux États-Unis.

Il a aussi connu des problèmes de livraison en Europe, combinés à des soupçons de risques de thrombose accrues à la suite de plusieurs décès.

AstraZeneca dit avoir mis à jour en avril 2021, avec l'accord du régulateur britannique MHRA, les informations sur le Vaxzevria pour inclure la possibilité qu'il déclenche dans de rares cas des thromboses.

Le Royaume-Uni, qui avait d'abord misé sur le Vaxzevria au début de sa campagne de vaccination anti-Covid, l'avait ensuite remplacé par des sérums concurrents.

Les vaccins AstraZeneca et Johnson & Johnson avaient rapidement été largement abandonnés au profit de leurs homologues Pfizer-BioNTech et Moderna, tous deux à ARN messenger, dans les pays européens.

AstraZeneca et Johnson & Johnson avaient toutefois gardé une place centrale dans Covax, un dispositif d'aide internationale à la vaccination Covid pour les pays moins riches.

AstraZeneca rappelle régulièrement que les régulateurs et différents États qui ont autorisé le vaccin ont estimé que "les bénéfices de la vaccination éclipsaient largement les risques d'effets secondaires extrêmement rares".

R.E

AUTOMOBILE

LES GÉANTS DU SECTEUR EN QUÊTE DE PARTENARIATS EN CHINE POUR RESTER COMPÉTITIFS

Les constructeurs automobiles étrangers sont actuellement confrontés à un défi majeur sur le marché chinois, alors qu'ils cherchent à maintenir leur compétitivité face à une nouvelle vague de fabricants de véhicules électriques locaux. Pour relever ce défi, ces entreprises se tournent vers des partenariats stratégiques avec les géants de la technologie chinoise, dans le but de tirer parti de leur expertise et de leur influence dans le domaine de l'innovation technologique. Lors du salon de l'automobile de Pékin, qui s'est tenu fin avril, plusieurs constructeurs automobiles étrangers ont annoncé des partenariats significatifs avec des entreprises de technologie chinoises de renom. Parmi ces partenariats, on trouve notamment des accords entre les constructeurs japonais Nissan et Toyota, et les mastodontes de la technologie chinoise Baidu et Tencent, respectivement. Cette coopération entre les constructeurs automobiles traditionnels et les entreprises technologiques chinoises est motivée par la nécessité d'adopter des approches innovantes pour rester compétitifs sur un marché chinois en constante évolution. Les entreprises traditionnelles du secteur automobile sont confrontées à une concurrence féroce de la part d'une multitude de marques chinoises de véhicules électriques, qui rivalisent pour proposer des prix attractifs et des fonctionnalités de pointe.

Selon Gregor Sebastian, analyste et expert de l'électrique chez Rhodium Group, les constructeurs étrangers ont subi une pression importante au cours des 12 à 18 derniers mois sur le marché chinois, en raison de la montée en puissance de concurrents locaux tels que BYD, ainsi que de nombreuses start-ups de l'électrique.

Dans ce contexte concurrentiel, les constructeurs étrangers doivent faire preuve d'une grande inventivité pour renforcer leur position sur le marché chinois. Cela inclut la recherche de partenariats avec des entreprises locales de la technologie, non seulement pour bénéficier de leurs innovations, mais aussi pour accéder aux données des véhicules collectées en Chine. Ces données sont essentielles pour améliorer les performances et les fonctionnalités intelligentes des véhicules, notamment en matière d'intelligence artificielle. Cependant, les entreprises étrangères doivent également faire face à des défis réglementaires croissants en Chine, notamment en ce qui concerne l'accès aux données sensibles. Pékin a renforcé son contrôle sur l'accès des sociétés étrangères à ces informations, ce qui signifie que les partenariats avec des entreprises chinoises peuvent également être influencés par des considérations réglementaires. Malgré ces défis, les partenariats entre les constructeurs automobiles étrangers et les géants de la technologie chinoise sont perçus comme des stratégies à long terme visant à maintenir leur position sur le marché chinois en pleine expansion. En travaillant main dans la main avec des entreprises technologiques chinoises, les constructeurs automobiles étrangers espèrent rester compétitifs et prospères dans un paysage automobile en mutation rapide.

En conclusion, les partenariats entre les constructeurs automobiles étrangers et les entreprises de technologie chinoises représentent une évolution significative dans le paysage concurrentiel de l'industrie automobile en Chine. Ces alliances sont essentielles pour permettre aux constructeurs étrangers de rester pertinents et compétitifs dans un marché chinois en constante évolution, caractérisé par une concurrence intense et des exigences réglementaires croissantes.

R.E

GHAZA

55 MARTYRS ET 200 BLESSÉS POUR LE SEUL 215^e JOUR DE L'AGRESSION SIONISTE

Hier, mercredi, 215^e jour de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, des dizaines de palestiniens sont tombés en martyrs, dont la majorité est constitué d'enfants et de femmes ainsi que plusieurs autres ont été blessés.

Par Tinhinane Aït Afrah

Selon les autorités palestiniennes de la Santé, l'armée d'occupation sioniste a commis 7 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 55 martyrs et 200 blessés. 35 Palestiniens sont tombés en martyrs et 129 autres ont été blessés dans la ville de Rafah, précise Wafa qui cite des sources médicales. Par ailleurs, un Palestinien est tombé en martyr et d'autres ont été blessés suite à un bombardement d'artillerie de l'armée d'occupation ayant ciblé le dernier étage de la tour Qishta, dans le centre de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, ajoute la même source. Un autre Palestinien est également tombé en martyr et d'autres ont été blessés lorsque l'occupant sioniste a pris pour cible un groupe de citoyens à l'ouest de la ville de Rafah. L'aviation de l'entité sioniste a, en outre, bombardé une maison dans le quartier d'Al-Geneina, à l'est de la ville de Rafah, tandis que deux blessés sont arrivés à l'hôpital spécialisé du Koweït, suite au ciblage par des avions de combat d'un groupe de Palestiniens à l'ouest du point de passage de Rafah. A l'est de Khan Younes, deux femmes sont tombées en martyrs et plusieurs autres Palestiniens ont été blessés lors d'un bombardement d'artillerie de l'occupant sioniste ayant visé la ville de Khouza'a. L'artillerie et les hélicoptères de l'entité sioniste ont également ciblé la zone est du quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza et la zone d'Al-Moughraqa, au centre de la bande de Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.844 martyrs et 78.404 blessés, de-



puis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier, mercredi, les autorités palestiniennes de la Santé. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Pour rappel, depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent. Outre tous ces crimes l'entité sioniste a procédé

mardi à la fermeture du passage de Rafah, au sud de Ghaza, point où la plupart de l'aide peut être acheminée vers Ghaza. Cette décision a fait réagir le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) qui a averti, mardi, que l'attaque sioniste à Rafah, au sud de Ghaza, compliquerait considérablement l'acheminement de l'aide, et que la fermeture du terminal qui se trouve dans cette ville pendant une longue période "conduirait inévitablement à une famine".

"Rafah est une ville d'enfants. Plus de la moitié des filles et des garçons de Ghaza vivent à Rafah", a souligné le porte-parole de l'UNICEF. "Des centaines de milliers d'enfants à Rafah souffrent d'un handicap, d'un

problème de santé ou d'une vulnérabilité qui les met encore plus en danger. Rafah ne doit pas être envahie et les enfants ne doivent plus être tués", a réitéré Elder. En prévision d'une attaque terrestre de grande ampleur, l'armée sioniste a émis lundi matin des ordres d'évacuation immédiats pour les Palestiniens des quartiers est de Rafah et les a appelés à se déplacer vers la ville d'al-Mawasi, dans le sud de Ghaza.

Face à ces actes génocidaires, l'ONG HumanRights Watch (HRW) a déclaré, mardi, que l'entité sioniste a bafoué les ordonnances de la Cour internationale de justice (CIJ). T.A.A

DÉCOUVERTE D'UN TROISIÈME CHARNIER À L'HÔPITAL AL-SHIFA

Les équipes médicales à Ghaza ont découvert hier, mercredi, un troisième charnier à l'hôpital Al-Shifa, avançant, pour l'heure, le chiffre de 49 corps exhumés, selon un communiqué du service de presse du gouvernement dans l'enclave palestinienne. Selon un communiqué du bureau des médias, les recherches se poursuivent toujours, les équipes gouvernementales n'ayant pas achevé les opérations d'exhumation et prévoyant de retrouver des dizaines de nouveaux corps, a ajouté la même source. Le bureau des médias a fait savoir que "le nombre de charniers découverts dans les hôpitaux de la bande de Ghaza (depuis le début de la guerre le 7 octobre) est passé à 7 charniers". La même source a expliqué qu'un charnier a été découvert à l'hôpital Kamal Adwan (au nord de la bande de Ghaza), 3 charniers dans le complexe médical Al-Shifa dans la ville de Ghaza et 3 charniers dans le complexe médical Nasser (à Khan Younes, au sud de la bande de Ghaza), soulignant, qu'à ce jour, les équipes médicales ont exhumé un total de "520 martyrs" dans les 7 charniers.

RI (Aps)

CHARNIERS DÉCOUVERTS DANS LA BANDE DE GHAZA A LA DEMANDE DE L'ALGÉRIE, LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU A TENU MARDI SOIR UNE RÉUNION DE CONSULTATIONS

A la demande de l'Algérie, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu, mardi soir, une réunion de consultations à huis-clos consacrée aux charniers découverts dans la bande de Ghaza. Cette réunion intervient suite à la découverte de fosses communes à Khan Younes (Sud de la bande de Ghaza), où près de 400 corps ont été retirés dont la majorité sont des femmes, des enfants et des personnels de santé. Selon des sources diplomatiques, "cette réunion, marquée par deux briefings présentés par la rapporteuse onusienne concernant les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese et par le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a été l'occasion d'évoquer, de façon exhaustive, les flagrantes violations de l'occupant israélien". Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies (ONU), l'ambassadeur Amar Bendjama a indiqué, lors de cette réunion, que "l'agression israélienne contre la bande de Ghaza a franchi toutes les lignes et transgressé toutes les règles". Le diplomate algérien a mis en avant trois principaux points, en "insistant sur la nécessité d'ouvrir une enquête indépendante pour déterminer les responsabilités", rappelant à ce propos "le sort qu'avaient connu les précédentes enquêtes israéliennes", selon les mêmes sources. Il a, en outre, appelé à "l'importance pour les autorités d'occupation de coopérer conformément à la décision de la Cour internationale de justice (CIJ), rendue le 26 janvier 2024, et de garantir la conservation des preuves", tout en soutenant la déclaration du Secrétaire général des Nations

unies sur "l'impératif de permettre aux enquêteurs internationaux indépendants et expérimentés en médecine légale d'accéder immédiatement aux sites de ces fosses communes, afin de déterminer les circonstances exactes dans lesquelles les Palestiniens ont perdu la vie et ont été enterrés ou ré-enterrés". M. Bendjama a souligné que "le changement des corps sans vie constitue un crime de guerre en vertu des conventions de Genève de 1949, stipulant que les parties au conflit doivent prendre toutes les mesures possibles pour empêcher tout changement des corps sans vie", rappelant que "les autorités d'occupation avaient reconnu avoir ouvert les tombes de Palestiniens". Pour rappel, la porte-parole de l'UNRWA, Juliette Touma, avait déclaré qu'"Israël avait envoyé 225 corps sans vie à Ghaza dans trois conteneurs depuis décembre, puis les avait transférés à des autorités sanitaires locales pour les enterrer". Selon les mêmes sources, "des négociations sont en cours actuellement pour l'élaboration d'un projet de déclaration du Conseil de sécurité, initié par l'Algérie, pour exprimer la profonde préoccupation des membres du Conseil de sécurité face aux rapports, faisant état de la découverte de fosses communes à Ghaza, insister sur la nécessité de demander des comptes pour les violations du droit international et appeler à permettre aux enquêteurs d'accéder à tous les sites des fosses communes à Ghaza".

R.I (Aps)

GHAZA LES BRIGADES AL-QASSAM ENGAGÉS DANS DE VIOLENTS COMBATS CONTRE LES FORCES D'OCCUPATION SIONISTE À RAFAH

L'aile militaire du Mouvement de résistance palestinien "Hamas" a déclaré hier, mercredi, que ses combattants étaient engagés dans de violents combats contre les forces d'occupation sioniste à Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. "Les brigades Al-Qassam engagent de violents combats avec les forces d'occupation sioniste après son invasion dans l'est de Rafah", ont indiqué les Brigades dans un bref communiqué. Un autre groupe palestinien, les Brigades Al-Qods, l'aile militaire du groupe Jihad islamique, a également annoncé que ses combattants avaient engagé de violents combats contre les forces sionistes dans l'est de Rafah. Plus tôt mardi, les forces d'occupation sioniste

ont pris le contrôle du poste frontière de Rafah reliant Ghaza à l'Egypte, isolant le secteur et suspendant toute circulation. Durant près de sept mois, l'entité Sioniste a pilonné la bande de Ghaza, faisant au moins 34.789 martyrs, en grande majorité des femmes et des enfants, et au moins 78 204 autres ont été blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes. De vastes agglomérations de Ghaza ont été réduites en ruines, contraignant 85 % de la population de l'enclave au déplacement interne, sur fond d'un état de siège paralysant l'entrée de la nourriture, de l'eau potable et des médicaments, selon l'ONU.

RI (Aps)

L'INGÉNIEUX HIDALGO DON QUICHOTTE DE LA MANCHE (461^e PARTIE)

Par Miguel de Cervantes
(1547-1616)

A peine le captif chrétien eut-il dit ces mots, que le cavalier sauta de son cheval, et vint serrer le jeune homme dans ses bras.

« Ah ! s'écria-t-il, je te reconnais, neveu de mon âme et de ma vie, toi que j'ai pleuré pour mort, ainsi que ma sœur, ta mère, et tous les tiens, qui sont encore vivants. Dieu leur a fait la grâce de leur conserver la vie pour qu'ils jouissent du plaisir de te revoir. Nous venions d'apprendre que tu étais à Alger, et je comprends, à tes habits et à ceux de toute cette compagnie, que vous avez miraculeusement recouvré la liberté.

– Rien de plus vrai, reprit le jeune homme, et le temps ne nous manquera pas pour vous conter toutes nos aventures. »

Quand les cavaliers entendirent que nous étions des captifs chrétiens, ils mi-

rent tous pied à terre, et chacun nous offrit son cheval pour nous mener à la ville de Velez-Malaga, qui était à une lieue et demie. Quelques-uns d'entre eux, auxquels nous dûmes où nous avions laissé notre barque, retournèrent la chercher pour la porter à la ville. Les autres nous firent monter en croupe, et Zoraïde s'assit sur le cheval de l'oncle de notre compagnon. Toute la population de la ville, ayant appris notre arrivée par quelqu'un qui avait pris les devants, sortit à notre rencontre. Ces gens ne s'étonnaient pas de voir des captifs délivrés, ni des Mores captifs, puisque sur tout ce rivage ils sont habitués à voir des uns et des autres ; mais ils s'étonnaient de la beauté de Zoraïde, qui était alors dans tout son éclat : car la fatigue de la marche et la joie de se voir enfin, sans crainte de disgrâce, en pays de chrétiens, animaient son visage de si vives couleurs, que, si la tendresse ne m'aveuglait point, j'aurais osé dire qu'il n'y avait pas dans le monde entier une plus belle créature.

M.D.C.(à suivre...)



LES MILLE ET UNE NUITS (124^e PARTIE)

Par Antoine Galland (1646-1715)

« C'est assez, dit Zobéide, nous sommes contentes : retirez-vous où il vous plaira. » Le calender s'en excusa, et supplia la dame de lui permettre de demeurer, pour avoir la satisfaction d'entendre l'histoire de ses deux confrères, qu'il ne pouvait, disait-il, abandonner honnêtement, et celle des trois autres personnes de la compagnie.

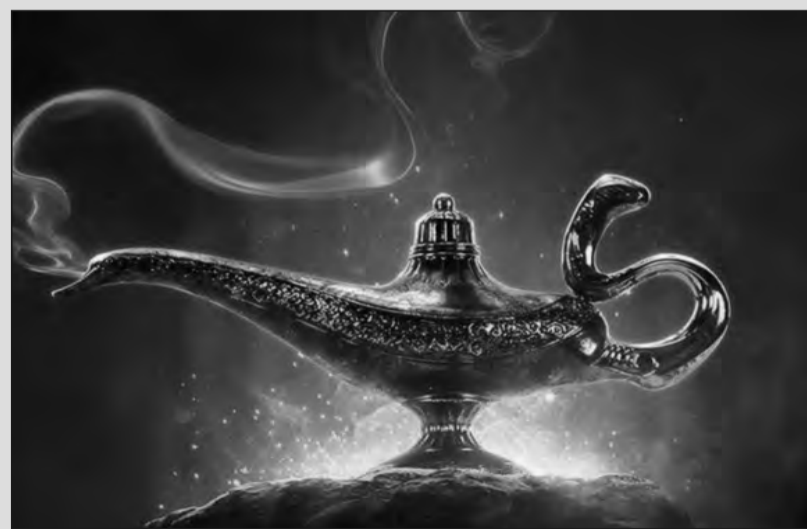
L'histoire du premier calender parut étrange à toute la compagnie, et particulièrement au calife. La présence des esclaves avec leur sabre à la main ne l'empêcha pas de dire tout bas au vizir : « Depuis que je me connais, j'ai bien entendu des histoires, mais je n'ai jamais rien ouï qui approchât de celle de ce calender. » Pendant qu'il parlait ainsi, le second calender prit la parole, et s'adressant à Zobéide :

Histoire du second Calender, fils de Roi

Madame, dit-il, pour obéir à votre commandement, et vous apprendre par quelle étrange aventure je suis devenu borgne de l'œil droit, il faut que je vous conte toute l'histoire de ma vie.

J'étais à peine hors de l'enfance, que le roi mon père (car vous saurez, madame, que je suis né prince), remarquant en moi beaucoup d'esprit, n'épargna rien pour le cultiver. Il appela auprès de moi tout ce qu'il y avait dans ses États de gens qui excellaient dans les sciences et dans les beaux-arts. Je ne sus pas plus tôt lire et écrire, que j'appris par cœur l'Alcoran tout entier, ce livre admirable, qui contient le fondement, les préceptes et la règle de notre religion. Et afin de m'en instruire à fond, je lus les ouvrages des auteurs les plus approuvés, et qui l'ont éclairci par leurs commentaires. J'ajoutai à cette lecture la connaissance de toutes les traditions recueillies de la bouche de nos prophètes par les grands hommes de son temps.

A.G



LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (349^e PARTIE)

Par Daniel Defoë (1660-1731)

J'étais parvenu alors au terme de mon voyage, et en peu de temps j'eus autour de moi toutes mes richesses nouvellement recouvrées, les lettres de change dont j'étais porteur ayant été payées couramment.

Mon principal guide et conseiller privé ce fut ma bonne vieille veuve, qui, en reconnaissance de l'argent que je lui avais envoyé, ne trouvait ni peines trop grandes ni

soins trop onéreux quand il s'agissait de moi. Je mis pour toutes choses ma confiance en elle si complètement, que je fus parfaitement tranquille quant à la sûreté de mon avoir ; et, par le fait, depuis, le commencement jusqu'à la fin, je n'eus qu'à me féliciter de l'inviolable intégrité de cette bonne gentwoman.

J'eus alors la pensée de laisser mon avoir à cette femme, et de passer à Lisbonne, puis de là au Brésil ; mais de nouveaux scrupules religieux vinrent m'en détourner¹. – Je pris donc le parti de demeurer dans ma patrie, et, si j'en pouvais trouver le moyen, de me défaire de ma plantation².

Dans ce dessein j'écrivis à mon vieil ami de Lisbonne. Il me répondit qu'il trouverait aisément à vendre ma plantation dans le pays ; mais que, si je consentais à ce qu'au Brésil il l'offrit en mon nom aux deux marchands, les survivants de mes curateurs, que je savais fort riches, et qui, se trouvant sur les lieux, en connaissaient parfaitement la valeur, il était sûr qu'ils seraient enchantés d'en faire l'acquisition, et ne mettaient pas en doute que je ne pusse en tirer au moins 4 ou 5000 pièces de huit.

J'y consentis donc et lui donnai pour cette offre mes instructions, qu'il suivit. Au bout de huit mois, le bâtiment étant de retour, il me fit savoir que la proposition avait été acceptée, et qu'ils avaient adressé 33 000 pièces de huit à l'un de leurs correspondants à Lisbonne pour effectuer le paiement.

D.D (À SUIVRE...)



COMME UN GRAIN DE FOLIE

(1^{re} PARTIE)

Quand Larbi ouvrit les yeux, il faisait encore nuit.

D'une main, il se saisit du réveille-matin se trouvant à côté de lui sur la table de nuit, et de l'autre alluma son briquet pour voir l'heure qu'il était. 5h55. Il avait réglé la sonnerie pour 6h00. C'était très bien, ainsi il la bloquerait et il ne dérangerait personne.

Par Kamel Aziouali

Il se leva doucement pour ne pas réveiller sa femme et se rendit tout droit à la pièce qui faisait office en même temps de latrines et de salle de bains. Quand il en sortit, il était 6h15. Il disposait d'un petit moment encore pour se préparer un petit déjeuner. Il n'aimait pas réveiller Wardia, sa femme, non pas parce qu'il la ménageait mais parce qu'elle mettrait à profit ce petit à tête à tête matinal avec lui pour lui parler des misères que sa mère lui avait encore fait subir la veille. Et il n'était pas disponible à entendre ce type de compte rendu surtout ce matin là où le wali devait venir dans la commune pour faire le point avec les élus locaux. Lui, il n'était pas un élu local. Il n'était que mécanicien. Son travail consistait à réparer les camions et le matériel de la commune. Il travaillait peut-être plus que tous les élus locaux réunis pour un misérable salaire. S'il n'y avait pas l'épicerie qu'il tenait avec son père qui leur faisait entrer de



l'argent, cela ferait longtemps qu'il serait mort de faim, lui, sa femme, ses deux enfants et ses parents. Wardia finit par apparaître sur le seuil de la cuisine.

- Ah ! Larbi, tu es déjà debout ? Pourquoi ne m'as-tu pas réveillée ? - Bof ! je ne voulais pas te réveiller... Tu es certainement

très fatiguée alors je me suis dit que ce serait méchant de ma part de te réveiller... Tu devrais retourner au lit... Le petit déjeuner est prêt.

- Tu as trouvé le sucre ?

- Ah ! le sucre ! je ne l'ai pas trouvé... pour être franc avec toi, je ne l'ai même pas cherché.

Vous lui changez à chaque fois de place... - Ce n'est pas moi qui lui change de place. C'est ta mère qui le cache à chaque fois. D'ailleurs, je me suis dit que...

K.A (à suivre...)

UN SI BON... MALAISE

(1^{re} PARTIE)

Pour ne pas attirer l'attention des passants sur elle, Nadia s'immobilise face à un passage protégé et se mit, comme de coutume, à contempler le cortège nuptial dont la cacophonie des klaxons annonce l'approche.

Par Tania Hamadi

Comme d'habitude, son attention s'est surtout focalisée sur la seconde voiture, non pas pour l'admirer mais pour essayer de surprendre à travers la vitre de la portière-arrière le visage de l'heureuse élue dans l'espoir de comprendre pourquoi celle-ci avait eu plus de chance qu'elle.

D'habitude, sa collègue et amie Fériel lui tenait compagnie et ne manquait pas de l'amuser avec des réflexions et des boutades. Une fois, elle lui avait dit que les mariées se voilaient le visage pour que les membres du cortège ne voient pas l'horreur pour laquelle ils s'étaient déplacés pour faire les pitres sur les grands boulevards de la capitale ! Elle lui avait alors répliqué qu'elle était très méchante et que c'était probablement la jalousie ou l'amertume qui la faisait parler ainsi. "Pas du tout !" avait riposté Fériel qui s'était alors mise à énumérer le nombre de filles qu'elle connaissait et que la nature n'avait vraiment pas comblées en matière de beauté, mais qui n'avaient pas eu trop de problèmes pour susciter l'intérêt des hommes, très beaux parfois, et qui avaient fini par se marier avec le meilleur d'entre eux. Nadia trouve toujours très pertinentes les remarques de son amie. Elle se rappelle d'un cas qui l'avait tellement émue qu'elle en a perdu le sommeil deux mois durant. Meriem, enseignante dans le même CEM qu'elle, lui avait annoncé un certain jour qu'un jeune ingénieur s'était présenté à ses parents pour demander sa main. Cette information les



avait quelque peu amusées, elle et ses collègues. Pour qu'un homme se soit intéressé à elle, il aurait fallu qu'il soit lui-même une créature hideuse, se sont dit la plupart de ses collègues. Mais il n'en était rien. Lorsqu'elles se sont rendues aux fiançailles de leur chère amie, elles ont failli avoir une attaque cardiaque tant leur surprise est grande. Le fiancé en question était un homme assez

grand, fort et n'avait rien à envier aux beaux acteurs du cinéma italien ! Et depuis, Nadia et Fériel sont convaincues que le mariage n'obéit à aucune logique. Ni la beauté, ni le charme, ni les vertus morales ne sont des conditions suffisantes pour réussir dans la vie.

T.H (À SUIVRE...)

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE LANCEMENT À ALGER D'UNE CARAVANE DE JEUNES QUI SILLONNERA 19 WILAYAS

Une caravane composée de 1425 jeunes a été lancée, mercredi à Alger, pour sillonner 19 wilayas avec au programme la découverte des sites historiques les plus importants et des visites aux moudjahidine pour écouter leurs témoignages sur les différents événements de la Glorieuse guerre de libération nationale, et ce à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945.

La caravane de jeunes supervisée par 171 encadreurs, sillonnera pendant 5 jours (8-12 mai) à travers 61 bus 19 wilayas (El Tarf, Annaba,

Guelma, Constantine, Jijel, Sétif, Bejaïa, Tizi-Ouzou, Batna, Khenchela, Msila, Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Temouchent, Tlemcen, Saïda, Ghardaïa et Biskra). Le Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, Yassine Siafi a indiqué, à cette occasion, que "cette caravane organisée par la direction sous la supervision du ministère de la Jeunesse et des Sports et du wali d'Alger, avec la participation du mouvement associatif, regroupe des jeunes issus de différents quartiers de la capitale, âgés entre 18 et 35 ans". La caravane vise à "mettre en avant le rôle stratégique de la Mémoire nationale dans le développement du sens civique chez



les jeunes, le renforcement du lien d'appartenance à la patrie et la valorisation des symboles de la Révolution, de l'histoire glo-

rieuse de l'Algérie et du patrimoine matériel et immatériel du pays".

RC (APS)

DIVERSES MANIFESTATIONS COMMÉMORATIVES DANS LE SUD DU PAYS

La commémoration de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 79ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a été marquée, mercredi, dans le sud du pays, par des cérémonies de recueillement à la mémoire des martyrs, avec l'organisation de plusieurs festivités, culturelles et sportives et l'inauguration d'une série de structures de développement. L'événement a donné lieu à Ouargla à la pose de la première pierre d'un projet de réalisation, au niveau du quartier "El-Moustakbel" de la commune de Sidi-Khouiled, d'un groupe scolaire de type "D" équipé d'administration, d'un logement de fonction et d'une cantine scolaire devant servir 200 repas/jour, avant de donner le coup d'envoi du chantier de la première tranche long d'un (1) km du réseau d'assainissement. Le lancement d'un projet de raccordement sur 1,3 km d'un réservoir d'eau à un forage d'alimentation en eau

potable dans la localité d'Oum-Errebab, relevant de la commune de Sid-Khouiled, d'un autre projet de réalisation d'une rue urbaine longue de 1,5 km à la cité "El-Amel" dans la localité d'Aïn-Moussa, même commune, d'un projet d'aménagement urbain de 3.000 m2, ont également marqué la commémoration de la journée dans la wilaya de Ouargla. Dans la wilaya de Tougourt, l'on relève, en cette journée, l'inauguration, au niveau de la zaouïa El-Abidia, d'une agence de la banque d'Algérie, la mise en service de la station de relevage du réseau d'assainissement dans la commune de Blidet-Amar, le raccordement de 268 foyers des communes de Témacine et Blidet-Amar au réseau d'électrification, en sus de l'organisation d'une cérémonie de remise d'un lot de fauteuils-roulants au profit des scolarisés aux besoins spécifiques. Le coup d'envoi d'une caravane de solidarité de distribution des fau-

teuils-roulants et glycomètres, tensiomètres, des équipements paramédicaux et produits médicamenteux a été le fait saillant de commémoration de cette journée nationale dans la wilaya d'Adrar. La wilaya de Ghardaïa a, pour sa part, mis à profit cette journée pour inaugurer la place publique "El-Wiam" dans la commune de Bounoura, d'une cantine scolaire primaire dans la commune d'El-Atteuf. Ces festivités ont été marquées dans la wilaya de Béchar par la baptisation de la gare ferroviaire au chef lieu de la wilaya du nom du Chahid "Mohamed Menai", la pose de la première pierre de réalisation, à la place publique Hassi El-Beida de la ville de Béchar, d'une stèle commémorative en hommage au sacrifice des chouhada de la zone historique huit. L'inauguration d'un groupe scolaire au chef lieu de la commune Deldoul, destiné à améliorer les conditions de scolarisation dans la ré-

gion, d'une salle d'activités au vieux Ksar "Barka", d'une salle de soins, équipée en logement de fonction, ont marqué la commémoration de la journée dans la wilaya de Timimoun. L'institut national spécialisé en formation professionnelle et d'apprentissage de la wilaya de Djanet a servi de cadre, en cette journée, à une exposition d'artisanat, de photographies historiques, en sus de l'animation d'une conférence sur les odieux massacres du 8 mai 1945 perpétrés par les forces coloniales à l'encontre des algériens. Dans la wilaya d'El-Meniaa, l'on relève, à cette occasion, la pose de la première pierre de réalisation d'une cantine scolaire de 200 repas/jour au niveau du lycée "Douchou Mourad", l'animation d'une activité culturelle, conférence et récital poétique, et l'organisation d'une réception en l'honneur des membres de la famille révolutionnaire de la région.

RC (APS)

L'IMPORTANCE DE SE REMÉMORER LES ÉTAPES AYANT MARQUÉ LE PARCOURS MILITANT DE L'ALGÉRIE SOULIGNÉE PAR REBIGA

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a souligné, mercredi à Sétif, "l'importance de se remémorer les jalons historiques qui expriment avec force la cohésion nationale et le parcours de lutte et de sacrifices dont l'Algérie est fière". Le ministre, qui a participé à Sétif, aux côtés des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire et de la société civile et d'une grande foule de citoyens, à la "Marche de la fidélité" organisée pour perpétuer le souvenir du défilé pacifique réprimé dans le sang, le 8 mai 1945, a précisé que ces étapes historiques "doivent être rappelées et glorifiées car faisant partie de la longue lutte pour la liberté, menée à tous les niveaux". M. Rebiga a ajouté que le peuple algérien "commémore aujourd'hui le 79ème anniversaire des Massacres du 8 mai 1945 qui exprime, à la fois, la douleur d'un peuple meurtri dans sa chair, mais aussi un espoir, car ce soulèvement populaire et sa sanglante répression aboutiront au déclenchement de la glorieuse Révolution qui libéra le pays du joug écrasant de la colonisation et déboucha, aux prix d'énormes sacrifices, sur le recouvrement de la souveraineté nationale". M. Rebiga a également déclaré, dans le même contexte, que la "commémoration de cet anniversaire est un rappel de l'engagement du peuple algérien de continuer à faire face à tous les défis avec la volonté et la détermination nées du combat des aïeux et de leur martyrs". "La marche de la fidélité" s'est élancée, comme il y a 79 ans, depuis la mosquée Abou Dhar El Ghaffari.

Formée de carrés précédés de jeunes scouts impeccablement alignés, vêtus de leur tenue réglementaire et de foulards aux couleurs de l'Algérie, accompagnés de la fanfare exécutant des airs patriotiques et des éléments de la Gendarmerie et de la sûreté nationales, ainsi que ceux de la protection civile, la procession, formée également de très nombreux citoyens, était empreinte d'un fort sentiment de gratitude et de loyauté. Le cortège, brandissant des centaines de drapeaux de l'Algérie et hissant le portrait de Saâl Bouzid, premier martyr des massacres, emprunta l'avenue du 1er-Novembre, puis la rue du 8-Mai 1945, pour observer une halte devant la stèle "Saâl Bouzid" érigée à la mémoire du 1er Chahid de ces événements sanglants, au pied de laquelle une gerbe de fleurs a été déposée, avant une cérémonie de recueillement marquée de nombreux youyous puis par la lecture de la Fatiha du Coran à la mémoire des Martyrs. Sur la place faisant face au cimetière de Sidi-Saïd, le ministre a visité une exposition de dessins réalisés sur le thème du 8 mai 1945 par quelque 70 jeunes scouts des deux sexes, avant de se rendre à la sortie sud du parc d'attractions de Sétif où il a visité le Salon national des peintures murales, symbolisant ces massacres sous le slogan "Massacres ineffaçables et peuple refusant l'oubli". Ce salon a réuni 34 jeunes artistes de nombreuses wilayas qui ont excellé dans l'expression, chacun à sa manière, des souffrances du peuple algérien il y a 79 ans, les associant parfois à la douleur infligée au peuple palestinien par l'entité sioniste. M. Rebiga a également rendu visite, en son domicile, au Moudjahid Abdelhamid Salakdji, président de la Fondation du 8-Mai 1945, après avoir présidé une cérémonie de baptisation d'une rue à la sortie Est de Sétif du nom Chahid Tayeb Belhout. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit devait ensuite se rendre dans la commune de Kherrata (Bejaïa) pour y présider plusieurs cérémonies commémoratives organisées à l'occasion du 79ème anniversaire du 8 mai 1945.

RC (APS)

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Culture et des Arts
Direction de la Culture et des Arts de Biskra
NIF: 099207015034630

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, le directeur de la Culture et des Arts de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°009/DC/2023 publié dans les journaux "البهجة نيوز" et "Entre-Nous" le 18/12/2023 relatif au projet "Restauration de la Vieille Mosquée à Ouled Djellal".

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	N.I.F	Note Technique	Offre Financière (Da)	Délai de Réalisation	Observations
BGS Travaux - HOUDJEDJ Younes Ghardaia	198447010043335	44/80	9.265.147,90	13 Mois	Seul Pré qualifié techniquement

Conformément aux dispositions de l'article 82 alinéa 04 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur candidatures, offres technique et financière, sont tenus à se rapprocher des services de la direction de la culture et des Arts de Biskra, au plus tard (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et des délégations du Service Public, le soumissionnaire qui conteste cette attribution provisoire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Biskra dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

PATRIMOINE HISTORIQUE

LE MUSÉE DE TIMGAD SERA RESTAURÉ

Une mission d'information dépêchée par la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, à l'issue de sa visite dans la wilaya de Batna, à saisir le ministère de tutelle pour recommander l'inscription d'une opération de restauration du musée des mosaïques de Timgad.

Le responsable de cette mission, Abdallah Laloui, a indiqué au terme de cette visite, dans une déclaration à l'APS et à la radio régionale de Batna, qu'un examen de ce musée situé dans l'enceinte du site archéologique de l'antique Thamugadi, a permis de déceler d'importantes fissures qui exposent les vestiges et les pièces "rares et précieuses" de la collection du musée à d'irréversibles dommages, ce qui nécessite de recommander au ministère de la Culture la prise en charge de ce problème.

La même source a souligné qu'il est aujourd'hui "nécessaire de restaurer et d'agrandir le musée, parallèlement à certains travaux de remise en état au niveau du site archéologique de Timgad qui reçoit, chaque année, plus de 100.000 visiteurs parmi les touristes nationaux et étrangers".

Au cours de cette mission de deux jours, les membres de la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'APN ont pu détecter un certain nombre de lacunes sur les différents sites archéologiques inspectés, notamment l'aménagement insuffisant de l'ancienne dechra de Menaâ, qui remonte à plus de 10 siècles, et l'absence de revêtement de plusieurs routes qui y mènent, notamment l'axe reliant cette dechra aux balcons de Ghouffi, dans la commune de Ghassira.

Lors de sa visite des sites archéologiques et touristiques de la wilaya de Batna, la délégation de l'APN a également constaté "le besoin urgent de protéger et de clôturer certains d'entre eux, à l'image du site de Tobna, à Ba-



rika" et la nécessité de "restaurer la façade extérieure des anciens ksour de M'doukal, exemples vivants de constructions anciennes en argile", a encore indiqué M. Laloui. Il a souligné qu'une "recommandation sera soumise au ministère de la Culture quant à la réa-

lisation, dans la wilaya de Batna, d'un musée public national où seraient conservés et exposés les différents artefacts archéologiques".

RC (APS)

MOIS DU PATRIMOINE À MASCARA OUVERTURE D'UNE PREMIÈRE EXPOSITION UNIVERSITAIRE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

La première édition de l'exposition universitaire sur le patrimoine culturel a été ouverte, mercredi à la bibliothèque de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, sous le slogan "notre patrimoine culturel, diversité et authenticité".

Cette exposition, initiée par le club scientifique de la faculté précitée, en collaboration avec la direction de la Culture et des Arts, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, porte sur l'exposition d'habits traditionnels pour femmes et hommes célèbres à Mascara et des ustensiles en poterie et en bois utilisés par les familles de la région à la fin du 19ème siècle.

Cette manifestation comprendra, aussi, une exposition de maquettes de monuments historiques et archéologiques de la région, tels que la mosquée Moubayaâa, dans la ville de Mascara, et la zemala de l'Emir Abdelkader (la capitale mobile), dans la commune de Sidi Kada, ainsi que des photographies et des peintures en aquarelle mettant en valeur les coutumes et traditions des familles de la wilaya.

L'uniforme militaire porté par les soldats de l'Emir Abdelkader de 1832 à 1848 est également exposé, ainsi qu'une tente dressée avec ses fournitures traditionnelles, qui étaient utilisées par le fondateur de l'Etat algérien moderne dans sa capitale mobile.

Le premier jour de cette exposition a vu une participation remarquable des étudiants de la Faculté, qui ont été attirés par les pavillons de la manifestation, notamment ceux liés aux maquettes des monuments historiques et archéologiques, au pavillon sur l'histoire de la résistance de l'Emir Abdelkader à l'armée de colonisation française.

Dr Bachir Hemaïdi de l'université de Mascara a déclaré à l'APS que "la tenue de ce genre d'activités reflète l'intérêt accordé par les étudiants au patrimoine culturel".

En marge de cette manifestation d'une semaine, plusieurs activités culturelles et intellectuelles sont programmées, parmi lesquelles des conférences et des rencontres poétiques et littéraires traitant du patrimoine culturel de la région, ainsi qu'un concours de la meilleure recherche mettant en lumière l'uniforme du cavalier sous l'Emir Abdelkader, visant les étudiants de l'université de Mascara, selon le président du club scientifique de l'université, Mokhtar Kadaoui.

L'organisation de cette exposition vise à impliquer les étudiants de l'Université de Mascara dans la commémoration du mois du patrimoine, ainsi qu'à faire connaître le riche patrimoine culturel de la wilaya.

RC

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE "CHEIKH LARBI TEBESSI, UN CHAHID SANS SÉPULTURE"

L'Assemblée populaire nationale (APN) a abrité, mercredi, l'avant-première du film documentaire "Cheikh Larbi Tebessi, un chahid sans sépulture (1891-1957)" du réalisateur Mohamed Ouali, à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, coïncidant avec le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. La projection du film s'est déroulée à la salle de conférences Rabah Bitat, au siège de l'APN à Alger, en présence du président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, et de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, ainsi que de moudjahidine et d'intellectuels, pour commémorer la Journée nationale de la Mémoire. D'une durée de 50 minutes, le documentaire relate le parcours intellectuel et révolutionnaire du chahid Cheikh Larbi Tebessi à travers des témoignages de moudjahidine, de la famille du chahid, ainsi que des juristes et des chercheurs en histoire qui considèrent Larbi Tebessi comme un savant hors pair et un homme révolutionnaire qui a symbolisé l'histoire d'un peuple combattant et qui avait une pensée réformatrice globale.

Né dans la commune de Kentiss (Tebessa), Cheikh Larbi Tebessi est issu d'une famille connue pour sa dignité et sa rectitude. Il a été élevé dans un milieu familial bédouin, son père étant à

l'origine un agriculteur et un enseignant du Coran. Ainsi, sa première école a été celle de son père avant de poursuivre ses études jusqu'à atteindre les bancs de l'Université Zeitouna en Tunisie, puis Al-Azhar en Egypte, selon le documentaire.

Cette réalisation comprend des scènes reconstituées qui évoquent certaines étapes de la vie de ce savant algérien, ainsi que des interventions qui soutiennent la vérité historique à son sujet, en utilisant des images d'archives de la télévision algérienne. Le réalisateur met ainsi en évidence la manière dont sa personnalité complexe s'est forgée, baignée dans la connaissance, imprégnée de l'amour de la patrie et engagée en faveur de la liberté du peuple algérien.

Produit avec le soutien du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, le film présente plusieurs informations sur la culture de l'homme et sa vision prospective de la société algérienne. Lorsqu'il a fondé une école de formation pour garçons et filles et a consacré un département pour l'enseignement des filles à Tébesa, accueillant plus de 100 filles, il a prouvé qu'il était un homme réformateur ayant la capacité de guider et de convaincre, devenant ainsi une voix appelant à la lutte et à rejoindre les rangs du Front de libération natio-

nale. Le réalisateur a su dépeindre les traits de cet homme courageux, qui a refusé de se soumettre aux dictats des généraux de la France coloniale, restant fidèle à ses positions nationalistes, malgré son emprisonnement à maintes reprises et les affres de la torture qu'il avait subie, ce qui lui a valu la confiance des chefs de la Révolution algérienne, outre son rôle pionnier au sein de l'Association des Oulémas musulmans algériens. Le film documentaire relate également, à travers le récit du parcours du chahid, la question des exactions de l'occupation française à l'encontre des Algériens, et mis en avant l'importance de consigner les crimes inhumains, que la France tente encore d'effacer, à travers la dissimulation des archives coloniales, notamment les dossiers des disparus, y compris chahid Larbi Tebessi qui a été kidnappé le 4 avril 1957, et dont le corps n'a jamais été retrouvé. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait institué, en vertu d'un décret exécutif, le 8 mai de chaque année, Journée nationale de la Mémoire, en commémoration des victimes des massacres perpétrés par la France coloniale le 8 mai 1945 à l'encontre du peuple algérien.

RC

LE BOUC DE L'AU-DELÀ (UN CONTE DES MONTAGNES D'ALGÉRIE)

Autrefois, on disait que certains animaux errants étaient en réalité des monstres venus de l'Au-delà qui avaient pris des formes animales pour passer inaperçus. La prudence recommandait de ne pas s'en approcher, surtout en fin d'après-midi ou la nuit. Personne n'a jamais décrit l'aspect véritable de ces monstres parce que personne n'avait survécu à leur rencontre.

Par Nasser Mouzaoui

Un après-midi, en revenant de son travail, un meunier d'une trentaine d'années rencontra un bouc broutant à l'aventure.

Comme il n'était pas superstitieux, (*) il s'arrêta, examina l'animal qui lui plut beaucoup. Comme il n'y avait personne dans les parages, il sortit de son couffin une corde qu'il lui plaça autour du cou et l'emmena.

Dès que sa femme le vit arriver avec l'animal, elle s'inquiéta.

- Qu'y a-t-il, femme ? Tu en fais une tête, lui demanda son mari en voyant sa mine maussade.

- Où as-tu trouvé ce bouc ?
- Je ne l'ai pas trouvé. Je l'ai acheté à un prix dérisoire. Son propriétaire avait besoin d'argent.

- Ouf ! Tu me rassures !
- Je l'attacherai dans la cour pendant quelques jours. Je ne le mêlerai pas aux autres bêtes au cas où il aurait quelque maladie contagieuse.

Pendant qu'il attachait le bouc à un figuier, ses deux enfants retournèrent à leurs jeux interrompus et leur mère se rassit face à son Kounoun.

A un moment donné, l'épouse regarda le bouc et elle poussa un



cri lugubre. Ses deux enfants sursautèrent et le meunier laissa tomber la corbeille d'osier qu'il s'appropriait à tresser.

- Pourquoi as-tu hurlé, femme ?
- J'ai vu... vu une des pattes du bouc se transformer en main et il m'a menacé en pointant vers moi son index... C'est un Djinn que tu as ramené...

- Tu es cinglée, femme !
- C'est un Djinn que tu as ramené ! Il a le corps d'un homme et la tête d'un bouc...

- Quoi ? Que Dieu te remette sur le bon chemin, femme. Tu imagines des choses qui n'existent

pas. Crois-moi... Ce sont toutes ces salades que les villageois rassassent à longueur de journée qui te jouent des tours.

La femme se calma.
Au bout d'un moment, elle risqua un autre regard en direction du bouc et elle le vit la menaçant avec une main... La femme hurla de nouveau.

- Homme ! Il vient encore de me menacer ! Fais-le partir, sinon c'est moi qui m'en irai.

- Tu as besoin de repos, femme. Va chez tes parents.

La femme prit quelques affaires et poussa devant elle ses enfants.

- J'emène les enfants. Je te conseille de me suivre et de ramener du secours pour chasser ce monstre !

- Va te reposer, va.
Au crépuscule, le meunier, resté seul, entreprit d'allumer une lampe à huile. Soudain, une voix cavernueuse fusa derrière lui :

- Nous n'avons pas besoin de lumière !

Il se retourna et vit une imposante créature ayant le corps d'un homme et une tête de bouc. Sa femme avait donc raison ! Avait-il dû se dire.

Le monstre demanda au meunier :

- Par où commencerai-je pour te dévorer ?

Celui-ci, sachant que son heure était arrivée, répondit :

- Par la tête.
- Pourquoi par la tête ?

- Parce qu'elle est têtue. Elle ne sait pas écouter les mises en garde. J'aurais dû écouter ma femme... Le lendemain matin, l'épouse revint avec ses parents pour voir ce qu'il était advenu de son mari et elle ne trouva que son squelette. Cette histoire est racontée pour inciter les hommes à être attentifs aux propos de leurs épouses. Même quand ils semblent un peu fous !

N.M

(*) En vérité cette superstition avait été créée pour empêcher que des gens volent les bêtes d'autrui. Quand quelqu'un trouvait un animal domestique errant, sa première et seule réaction était de demander autour de lui si personne n'avait perdu un animal.

« PÈRE, TIENS-MOI, JE VAIS TOMBER ! » (UN CONTE ÉDUCATIF DESTINÉ AUX PARENTS)

Autrefois, les animaux vivaient en bonne intelligence et plus d'une fois, ils durent unir leurs efforts pour survivre dans le monde hostile et farouche de la forêt, la montagne et le désert.

Par Nasser Mouzaoui

Il arrive souvent qu'un conte soit destiné en premier lieu aux... parents afin de les aider à mieux éduquer leurs enfants. C'est le cas du récit qui va suivre.

Il y avait autrefois un paysan et une paysanne qui voulaient tellement avoir un enfant qu'ils se disaient toujours : " Fille ou garçon, notre enfant fera ce qu'il lui plaira ! "

Et il en fut ainsi. Dieu exauça leur vœu et un garçon vint raffermir leur union. Mais au lieu de l'éduquer de telle sorte qu'il puisse un jour affronter la vie comme il se doit, ils le choyèrent tant et si bien qu'il leur rendit la vie difficile. Chaque fois qu'il désirait quelque chose, il grimpait sur un arbre du haut duquel il menaçait de se jeter si ses exigences n'étaient pas satisfaites.

C'est ainsi qu'un jour, juché sur une très haute branche, il héla sa mère pour lui dire d'un air décidé :

- Si tu ne me ramènes pas du miel immédiatement, je fermerai les yeux et je tomberai ! Je mourrai et tu n'auras plus d'enfant !

- Non ! Non ! s'écria la pauvre mère, ne tombe pas ! Je vais te ramener du miel !

La malheureuse alla frapper à la porte de sa voisine et lui quémenda, tête et yeux baissés, un peu de miel.

Un autre jour, alors que le soleil était bien haut dans le ciel et que le père était en train de manger, le petit coquin s'était mis à hurler :

- Hé ! Père ! Hé ! Père !

Celui-ci déposa la cuillère, se leva et alla voir ce que son fils unique lui voulait. Il le trouva tranquillement assis sur les plus hautes ramifications d'un chêne.

- Que veux-tu mon fils ? demanda le père que l'inquiétude rongait.



- Si tu ne me donnes pas ta part de viande, je tombe de cet arbre et je meurs !

- Non ! Non ! Mon fils... ne fais pas ça ! hurla le père d'une voix où se devinait une frayeur qu'aucun mot ne pourrait décrire. Prends ma part de viande d'aujourd'hui et celle de tous les autres jours si tu veux, mais ne tombe pas de cet arbre !

L'enfant usa de ce chantage un grand nombre de fois.

Le père et la mère, n'y tenant plus, se concertèrent.

- On pourrait couper toutes les hautes branches, hasarda la femme.

- Tu ne sais pas ce que tu dis, femme. Et que

ferions-nous des troncs une fois débarrassés des branches ! De plus, s'il veut encore nous menacer, il peut très bien recourir à la falaise ! Estimons-nous heureux qu'il n'y ait pas déjà pensé ! Il faut trouver autre chose, mais quoi ? N'ayant pas trouvé de solution, le paysan décida d'aller consulter le vieux sage du village.

Celui-ci, après l'avoir écouté, sourit :

- Le cas que tu me soumets, mon fils, dit le vieillard, est très répandu et sa solution est très simple.

- Ah ! Oui ? Et qu'est-ce qu'il faut faire ?

- Oh ! Pas grand-chose. Pour que ton fils guérisse de sa vilaine habitude, il te suffit de lui dire de se laisser tomber !

- Mais il mourra ou se rompra les os !

- Rassure-toi, ton fils n'ira jamais au bout de sa menace. Va et fais ce que je te dis !

Quand le père arriva chez lui, il vit par la fenêtre son fils qui grimpait sur un très vieux figuier. Quand il se fut confortablement installé sur la plus haute branche, il appela ses parents. Ceux-ci le rejoignirent et lui demandèrent ce qu'il désirait encore.

- Si vous ne me ramenez pas une motte de beurre sur le champ, je vais me laisser tomber ! Je mourrai et vous...

- Tombe si tel est ton désir, répondit le père d'un ton ferme.

- Mais si je tombe, je risque de mourir !

- Si tu ne veux pas mourir, tu n'as qu'à ne pas tomber ! Rétorqua le père en s'en allant, suivi de la mère.

Par la fenêtre, ils virent leur chenapan de fils descendre de l'arbre doucement. Le père et la mère sourirent. Ils avaient compris que leur fils ne monterait plus sur les arbres pour obtenir ce qu'il désirait. Ils avaient compris aussi que les enfants sont comme les agneaux : il faut les entraîner avec une corde si on ne veut pas qu'ils aillent loin et qu'ils se fourvoient !

N.M

FOOTBALL/LIGUE 1 MOBILIS

MATCH DIFFICILE POUR LE MCA FACE À UNE ÉQUIPE JOUANT LE MAINTIEN

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le MC Alger sera en appel à Khenchela pour se rapprocher un peu plus du titre, alors que l'ES Ben Aknoun et le MC Oran livreront un duel à distance dans la course au maintien, à l'occasion de la 25e journée, prévue vendredi et samedi.

Le MC Alger (1er, 56 pts), sur sa lancée, se rendra à l'Est pour défier l'USMK (10e, 31 pts) avec l'intention de conforter sa position de leader et se rapprocher du 8e titre de son histoire.

Le "Doyen" qui compte provisoirement 13 longueurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine, aura à cœur de remporter le gain du match face à une équipe khenchelie qui espère faire un pas supplémentaire pour le maintien.

Les gars de Khenchela, qui restent sur un succès samedi à domicile face au CR Belouizdad (2-1), en mise à jour de la 19e journée, aborderont ce rendez-vous avec l'intention de confirmer leur réveil.

Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées à Khenchela le 30 mars dernier en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, un duel remporté par le Mouloudia (2-1).

Le CSC (2e, 43 pts) cherchera à conserver sa position de dauphin, qualificative à la Ligue des champions, à l'occasion de son périlleux déplacement à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie (7e, 34 pts).

Les "Canaris", sur une courbe ascendante après une belle série de deux victoires et un nul lors des trois derniers matchs, ne jurent que par la victoire dans l'objectif de se rapprocher



du podium.

Le MCO et l'ESBA, malheur au vaincu

L'ES Sétif (4e, 38 pts), auteur d'un nul en déplacement lors de la précédente journée à Biskra (2-2), évoluera sur du velours à domicile (à huis clos), face à la lanterne rouge l'US Souf (16e,

7 pts). Une nouvelle défaite de l'équipe d'El-Oued scellerait officiellement sa descente en Ligue 2 amateur.

L'USM Alger et le Paradou AC, logés ensemble à la 6e position avec 36 points chacun, bénéficieront de la faveur des pronostic à la maison face respectivement au MC El-Bayadh (10e, 31 pts) et l'ASO Chlef (12e, 28

pts). Impuissante lors des deux derniers matchs, toutes compétitions confondues, l'USMA n'aura plus droit à l'erreur si elle veut se relancer pour une place continentale, idem pour le PAC, qui espère se racheter après la défaite concédée sur la pelouse du leader (1-0).

Dans le bas du tableau, le NC Magra jouera gros dans sa lutte pour le maintien, en recevant la JS Saoura (8e, 33 pts). Le "Nedjm", qui reste sur deux nuls de rang, est condamné à vaincre, d'autant qu'un autre faux-pas serait lourd de conséquences.

La JSS, qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison, se rendra à Magra avec comme objectif de confirmer son éclatante victoire décrochée à Béchar face à l'US Souf (6-0).

L'ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) et le MC Oran (15e, 22 pts) livreront un duel passionnant pour le maintien, en se rendant respectivement chez le CR Belouizdad (3e, 42 pts) et l'US Biskra (9e, 32 pts). Le MCO effectuera le voyage aux "Ziban" avec l'intention de confirmer son succès décroché à domicile face au CRB (1-0). En revanche, la mission de l'ESBA s'annonce difficile face au Chabab qui aspire à reprendre sa position de dauphin.

RS

CHAMPIONNATS ARABES U20 D'ATHLÉTISME MÉDAILLE D'ARGENT POUR ANES CHAOUATI AU 10.000 M MARCHÉ

L'Algérien Anes Chaouati s'est adjugé la médaille d'argent du 10.000 m marche (garçon), mercredi matin pour le compte de la première journée des Championnats arabes d'athlétisme (garçons et filles) des moins de 20 ans (U20) qui se déroulent à Ismaïlia en Egypte (8-11 mai). Pour la première finale inscrite au programme de la première journée du rendez-vous arabe d'Ismaïlia, Chaouati a pris la deuxième place, parcourant la course en 43:30.50, derrière le Tunisien Ryan Al Sharni (43:16.74), médaillé d'or et devant le Marocain Ayoub Al Ghazrani (43:35.97), médaillé de bronze. Cette performance a permis à l'Algérien de composer son billet pour les Championnats du monde des U20 qui se dérouleront du 26 au 31 août 2024 à Lima au Pérou.

La sélection algérienne d'athlétisme prend part aux Championnats arabes des U20 avec un effectif composé de 29 athlètes (21 garçons et 8 filles).

Les représentants algériens chez les garçons sont : Adem Abdelkader Benyache (100 m et 200 m), Ahmed Rached Rahab (200 m, 400 m), Youcef Chérif Abderrahmane Morceli (400 m), Seifeddine Mouloud Hafesi (800 m), Anes Jaihi (1500 m, 3000 m steeple), Abdallah Mohamed Islam Harek ((1500 m, 3000 m), Mohamed Boutagia (3000 m, 5000 m), Zahreddine Gasmi (110 m haies), Abdennour Bourmaki (400 m haies), Abdeljalil Alhegari (400 m haies), Abdelaali Bensaad (3000 m steeple), Anes Chaouati (10.000m marche), Yasser Radaouia (10.000 m marche), Abderraouf Merah (hauteur), Younes Ayachi (hauteur), Abderrahmane Jaber (hauteur et longueur), Louai Al Amraoui (longueur), Mazigh Soukri (triple saut), Ayoub Guelati (lancer disque), Younes Khetal (lancer marteau), Walid Touati (décathlon, 100 m haies, relais 4x100m et relais 4x400m).

Chez les filles, l'Algérie est représentée par : Narimene Dfnoune (100 m et 100 m haies), Lina Maria Kedal (800 m, 200 m), Hayat Anfal Azaidj (800 m et 1500 m), Nesrine Abed (1500 m), Malak Belhadi (100 m haies), Wissal Herkas (longueur et triple saut), Chaima Aoudia (heptathlon), Manel Kehlouche (heptathlon, javelot, relais 4x100 m).

Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), le rendez-vous arabe d'Ismaïlia enregistre la participation de 14 pays : Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes Unis, Bahreïn, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Irak, Yémen, Libye, Maroc, Liban, Djibouti et Tunisie.

RS

LIGUE 2 AMATEUR

RC KOUBA - ES MOSTAGANEM : L'ACCESSION EN JEU

L'électrique empoignade opposant le RC Kouba (2e, 57 pts) à l'ES Mostaganem (1ere, 62 pts), constituera l'affiche de la 26e journée de la poule Centre-Ouest de Ligue 2 de football amateur, prévue samedi (15h00), au moment où le leader du groupe Centre-Est, l'Olympique Akbou tentera d'acter officiellement son accession en Ligue 1, lors de la réception du NRB Teleghma (9e, 32 pts). Dans ce duel au sommet dans la course à l'accession, les joueurs du RCK qui surfent sur une série de six matchs sans défaites (5 victoires, 1 nul), auront à cœur de faire chuter les gars de Mostaganem, vainqueurs le week-end dernier contre le WA Boufarik (1-0). En cas de succès, le Raed reviendrait à deux points de l'ESM et ainsi relancer complètement la course à l'accession à quatre journées de la fin de saison. Pour leur part, les joueurs de l'Espérance tenteront de revenir avec un résultat positif qui leur permettrait de creuser l'écart en tête du classement et confirmer leur statut de solide candidat à l'accession en ligue 1. Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par l'opposition entre le WA Boufarik et

NA Hussein-Dey, qui occupent conjointement la 12e place avec 28 points, soit une unité de plus que le premier reléguable, l'ASM Oran qui accueillera l'O Médéa (15e, 15 pts). Egalement concerné par la lutte pour le maintien, le RC Arbaâ (11e, 29 pts) recevra à huis clos la JSM Tiaret (8e, 32 pts), alors que la JS Guir Abadla, lanterne rouge avec 12 points, sera en déplacement chez le WA Mostaganem (3e, 43 pts). Les autres rencontres du groupe Centre-Ouest opposeront le GC Mascara (4e, 42 pts) à l'ESM Koléa (7e, 34 pts), le MCB Oued Sly (8e, 32 pts) au SKAF Khemis Miliana (6e, 36 pts), et le SC Mecheria (10, 31 pts) au CR Témouchent (5e, 40 pts).

Groupe Centre-Est : l'Olympique Akbou pour acter l'accession devant son public

Dans la poule Centre-Est, dont les rencontres sont également programmées samedi (15h00), l'Olympique Akbou (1er, 61 pts) accueillera le NRB Teleghma (9e, 32 pts) avec la ferme détermination de composer son billet en Ligue 1 professionnelle devant son public, une semaine après l'avoir raté en concédant une défaite surprise chez l'AS Ain M'ilia

(0-1). Avec 13 points d'avance, les Olympiens ont besoin d'un petit succès pour réussir une accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936. Distancé dans la course à l'accession, le MSP Batna (2e, 48 pts) évoluera en déplacement chez l'Olympique Magrane (9e, 32 pts), alors que le CA Batna (3e, 41 pts) accueillera l'AS Khroub (8e, 33 pts). Dans la bataille pour le maintien, cette 26e journée sera marquée par la confrontation très attendue entre l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) à l'USM El Harrach (12e, 29 pts). La formation de Sour Ghozlane est dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour sortir de la zone de relégation à quatre journées de l'épilogue de la compétition. Coincé dans la zone rouge, le HB Chelghoum Laid (13e, 27 pts) recevra l'AS Ain M'ilia (11e, 30 pts) avec l'ambition de l'emporter, tout comme l'USM Annaba également treizième, qui accueillera l'IRB Ouar-gla (7e, 34 pts). Les deux dernières rencontres de cette 26e journée opposeront la JS Bordj Menaél (5e, 36 pts) à l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts) et le MO Constantine (4e, 38 pts) au MC El Eulma (16e, 16 pts), qui a déjà les deux pieds en palier inférieur.

RS

TRIATHLON/COUPE D'AFRIQUE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL L'ALGÉRIE REPRÉSENTÉE PAR 18 ATHLÈTES, TOUTES LES CONDITIONS SONT RÉUNIES

La sélection algérienne de triathlon (messieurs et dames) prendra part à la Coupe d'Afrique de développement régional prévue samedi au Complexe des Sablettes à Hussein-Dey (Alger) avec un effectif composé de 18 athlètes, a annoncé mercredi le président de la Fédération algérienne de triathlon (FATRI), Salah Ouanes, soulignant que "toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet évènement".

"Nous participerons avec 18 athlètes (10 messieurs et 8 dames) à la Coupe d'Afrique de développement régional d'Alger, sous la supervision de la World triathlon qui évaluera cette édition en vue de nous accorder le droit d'organiser d'autres compétitions internationales", a déclaré Salah Ouanes lors du Forum du quotidien arabophone "El Fajr".

Le président de la Fédération algérienne de triathlon a souligné à

cette occasion que "la Marina des Sablettes a été approuvée par l'instance internationale après avoir effectué des analyses périodiques de l'eau de la plage et veillé à ce que les meilleures conditions soient disponibles sur le circuit".

"Nous cherchons à accueillir davantage d'évènements internationaux et l'organisation de la Coupe de développement régional n'est qu'un début", a-t-il dit.

Il a également profité de cette occasion pour lancer un appel à tous les jeunes algériens à pratiquer le triathlon, indiquant que "toutes les conditions sont réunies pour faire de cet évènement un succès, d'autant plus que le Complexe des Sablettes constitue un endroit idéal pour pratiquer cette discipline, avec une plage aux normes et une piste cyclable".

"La discipline du triathlon commence à faire son chemin en Algé-

rie, et nous continuons à travailler pour la développer davantage", a conclu Salah Ouanes.

Outre l'Algérie (pays organisateur), trois autres pays sont annoncés à cette compétition, le Sénégal, le Bénin et le Kenya.

LISTE DES ATHLÈTES ALGÉRIENS:

Messieurs: Oussama-Hellal Berrouane, Maamar-Fethi Ghouti, Ouail Aini, Abdelmadjid Adoul Ali, Mohamed-Samy Agab, Sofiane Keddache, Mohamed-Amine Ouddah, Mohamed-Yacine Chemaa, Mehdi Merad, Nazim Boudjehfa.

Dames: Achouak Terki, Lyna Benaceur, Aya Menighed, Besma Ghizlene Bennacer, Chater Lilia Manel, Rawane Mouna Bouzenad, Wissal Benamira, Lilia Chiali.

ESC@LES SUR LE NET



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

ANTAR HELLAL, UN PARCOURS EXCEPTIONNEL

Né en 1952 à Constantine, Antar Hellal est, dès l'âge de treize ans, dans l'univers de la comédie. Il vivra pleinement l'aventure du Cercle d'Activités Culturelle de Constantine (CRAC) où il sera de toutes les pièces. Avec la décentralisation et le début de l'aventure professionnelle, on le retrouve, dès 1975, dans « Hasna oua Hassan », mise en scène, à Annaba, par Noureddine El-Hachemi. Il enchaîne les rôles au théâtre sans discontinuité, sur toute une décennie. Il est en particulier distribué dans les rôles principaux de la trilogie. Il adapte, en 1978, « Badr el-Boudour » et assiste Amar Lahsène dans la mise en scène de « Rih Essamsar ». Son travail de comédien est distingué notam-

ment pour son rôle dans « Diwan la'ad-jeb » en 2005 en Egypte puis lors des premières journées de théâtre professionnel de Sétif. Le public découvre aussi son talent à l'écran ; et si sa participation à « A'ssab oua awtar » déride ses fans, sa carrière à la télévision et au cinéma reste remarquable. On l'aura vu en particulier dans « Cri de pierres » de Bougermouh ou « Le Moulin de M. Fabre » de Rachedi.. Régulièrement sollicité par les productions de la télévision algérienne, l'artiste Antar Hellal demeure une figure populaire par excellence...

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans Le Journal des Artistes, 7 mai 2024.



SOUHILA MALLEM, UNE ACTRICE DE TALENT

Souhila Mallem, née le 13 juin 1988 à Alger, est une actrice algérienne. Elle est connue pour avoir joué le rôle de Bibicha dans la série "Bibiche et Bibicha", celui de la princesse Abla dans la série "Sultan Achour 10", Sabrina dans "El Khawa" ou encore Lila dans la série "Wlad Hlal". Sa famille paternelle a une ascendance dans la wilaya de Jijel et celle de sa mère dans la wilaya de Sétif...

Le Baccalauréat en poche, elle a suivi des études de droit à la Faculté de Droit d'Alger. En 2010, Souhila Maalem animait une émission sponsorisée par le groupe cevital qui offre un voyage en Afrique du Sud pour soutenir les verts (l'équipe nationale Algérienne de football) grâce à une tombola diffusée sur la chaîne nationale ENTV, et c'est à partir de là qu'elle s'est faite repérer par le réalisateur Djaffar Gacem, qui lui offre son premier rôle dans Djemai family 1 en tant que meilleure amie de Sarah, puis dans la série Dar Bahdja dans le rôle de Zina face à la vedette Biyouna.

Sa notoriété explose durant l'année 2017, lors de la saison 2 de Sultan Achour 10. Dans sa Filmographie on l'a retrouvé notamment dans :

2010 : Parfums d'Alger de Rachid Benhadj : Karima. 2015 : Les Jours d'avant de Karim Moussaoui : Yamina (moyen-métrage). 2020 : Héliopolis de Djaffar Gacem. A la Télévision elle est distribu-



aussi dans de nombreuses productions : 2011 : Djemai Family : Fati «la copine de Sarah» (saison 1.10) (saison 2.10) Khadija (saison 3.10). 2012 : Khalti Lallahoum : Meriem. 2013 : Swit-chers : La sœur. 2013 : Dar El Bahdja : Zina. 2013 - 2014 : Asrar El Madhi : Amira. 2014 : Khamssa : Oran Hayat / Selma

2014 - 2019 : Bibiche et Bibicha : Bibicha
2015 - 2017 : Sultan Achour 10 : La princesse Abla. 2018 : El Khawa : Sabrina. 2019 : Wlad Hlal : Leila. 2020 : Ahwal Anas : Souhila
2020 : Confinement (sur la plateforme Yara).
2021 : Babour Ellouh..

Par ailleurs, la jeune artiste a glané plusieurs distinctions. 2013 : Festival Premiers Plans

d'Angers : elle reçoit le prix de la meilleure actrice pour le film Les Jours d'avant. 2015 :

En 2018, pour son rôle dans Babicha, elle reçoit le Générique d'Or pour Meilleur rôle féminin.

En outre dans Arab casting : elle atteint la phase finale. Cela dit, artiste aux multiples talents et de valeur, Souhila Mallem ne compte nullement s'arrêter en si bon chemin.

Publié par A.HAMMOUCHE sur Facebook dans le Journal des artistes, le 7 mai 2024.

ORAN REMONTE À LA PRÉHISTOIRE

Un sarcophage phénicien et des vestiges ont été découverts dans l'ancienne Casbah de Haï Sidi El Houari d'Oran lors d'une vaste campagne de nettoyage lancée en début de semaine dernière a-t-on appris auprès de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Ce sarcophage de deux mètres de long a été découvert à l'intérieur d'une caisse sculptée en pierre près du fort La cloche (La Campania) dans les hauteurs de la vieille casbah d'Oran s'étendant sur une superficie de 5,4 hectares, selon le responsable des sites archéologiques de l'antenne.



L'opération s'est déroulée en présence de spécialistes de l'antenne et du Centre national de recherche en archéologie d'Alger avec la participation d'une équipe pluridisciplinaire composée d'historiens, d'archéologues, d'architectes et de géologues. La découverte de ce sarcophage renseigne que l'histoire de la Casbah d'Oran remonte à la préhistoire et fait que la wilaya d'Oran recèle trois façades phéniciennes à la Casbah, à Madagh (commune d'Ain El Kerma) et aux Andalouses (Ain Turck), selon la même source.

La campagne de nettoyage, à laquelle ont contribué la direction de la culture, l'assemblée populaire de wilaya (APW), l'APC d'Oran et les associations Bel Horizon, Rahala, les Amis de la mer versées dans l'archéologie, a permis de redécouvrir des remparts datant de l'époque Méridienne et l'ancienne porte des Zianides qui se trouve dans un état de dégradation avancé. Selon les anciens plans de différentes époques qu'a connues Oran et des fouilles menées par l'équipe précitée, un bain Turc du Bey Bouchelaghem a été découvert (1708-1732) dans un bon état.

Ce dernier se distingue par sa forme d'escargot et d'un passage principal reliant la Casbah aux autres forts Espagnols. Cette campagne de nettoyage, qui se poursuit toujours à la Casbah d'Oran, a levé le voile sur un nombre de vestiges historiques dont des dessins anciens aux couleurs vives qui décrivent la vie sauvage en Afrique, des stèles en pierres sculptées en Espagnol et plus de 43 docks de céréales, des ruines d'un hôpital remontant à l'époque Espagnole et le tribunal militaire Ottoman. Ces trésors que recèle la Casbah d'Oran étaient enfouis sous la brousaille, des plantes et des amas de déchets et de débris de bâtisses édifiées au dessus de ces vestiges par la population qui a été relogée dernièrement.

Pour rappel, la Casbah du vieil Oran, s'étendant de Haï Ras El Ain vers les hauteurs du mont Murdjadjo au sud et de terrain Si Ali vers la Casbah Ottomane, renferme 28 sites historiques de différentes civilisations, la plupart classés monuments nationaux.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 7 mai 2024.

CECI EST UN CHAMPIGNON

Pas belle la nature ?
Le champignon xylaria polymorpha ressemble étrangement à une main sortant du sol !
Il est d'ailleurs appelé par les Anglo_Saxon "Dead man's finger"
Agréable après midi beau monde

Publié par Hassiba Zaidi sur Facebook dans Cultures et traditions universelles, le 8 mai 2024.





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:01	12:44	16:31	19:40	21:15

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DES DISPOSITIONS AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a pris des dispositions et des mesures pour permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier, au mieux, des services consulaires, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère des Affaires étrangères a mis en place, au niveau de la Direction générale des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger, une série de mesures et de dispositions en vue d'améliorer les services consulaires et de permettre aux membres de la communauté nationale à l'étranger de bénéficier, au mieux, de ces services", lit-on dans le communiqué.

"En concrétisation de cette démarche, la Direction générale des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger, a donné, conformément aux directives de M. le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, des instructions et des orientations pratiques qui auront un impact positif sur la qualité des services",



a ajouté la même source.

"Dans ce cadre, une importance majeure a été accordée, au niveau de nos représentations diplomatiques et consulaires, aux services chargés de la délivrance des passeports, en renforçant leurs effectifs afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs missions dans les meilleures conditions", précise le

document. Entre autres mesures, figurent également "l'amélioration des services d'accueil, la prolongation des heures et des journées de travail du lundi au samedi, l'introduction d'un service d'accueil sur rendez-vous, outre le déplacement d'équipes biométriques dans les zones à forte concentration de la communauté et éloignée des

sièges des ambassades et des consulats", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, "il a été décidé de permettre aux enfants de la communauté nationale à l'étranger, exceptionnellement pendant la période estivale qui connaît une forte affluence des membres de la communauté aux ambassades et consulats pour obtenir les documents de voyage, d'entrer au territoire national avec une pièce d'identité biométrique et un passeport, autrement dit sans visa", souligne le document.

"Cette autorisation est applicable durant la période allant du 1er mai jusqu'à fin octobre 2024", précise le communiqué, ajoutant que "le ministère tend à introduire des facilités et à améliorer la procédure de renouvellement des documents de voyage sans déplacement aux sièges des missions diplomatiques et consulaires".

"Ces mesures seront appliquées également au niveau national en vue d'alléger les procédures au niveau des services d'état civil relevant du ministère des Affaires étrangères en attendant l'annonce prochaine du nouveau système, concernant la structuration et le fonctionnement du service d'état civil ou les mécanismes de travail pour faciliter les prestations et fournir un service de qualité".

RA

PROJETS D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AU SAHARA OCCIDENTAL L'OBSERVATOIRE WSRW DÉNONCE DE LA STRATÉGIE MAROCAINE DU FAIT ACCOMPLI

L'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW) a dénoncé mercredi la stratégie du fait accompli que le Maroc veut imposer au Sahara occidental occupé à travers la réalisation de "gigantesques" projets de production d'énergie renouvelable dans ce territoire.

"L'alimentation du Maroc par l'énergie produite au Sahara occidental occupé constitue un développement très préoccupant", a affirmé Sara Eyckmans, membre de cet observatoire, chargée du suivi de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental occupé.

Dans une déclaration publiée sur le site de cette ONG, Mme Eyckmans relève que "le Maroc devient de plus en plus dépendant de son occupation illégale du Sahara Occidental pour garantir ses propres besoins énergétiques".

"Cela représente un défi supplémentaire et majeur pour le processus de paix de l'ONU", a-t-elle averti, soulignant que "le Maroc montre déjà peu ou pas d'intérêt à résoudre le conflit conformément au droit international".

Mais, pour WSRW, le plus inquiétant est l'offre du gouvernement français d'aider le Maroc à renforcer son occupation du Sahara occidental.

Mme Eyckmans a qualifié, en effet, de "stupéfiante" l'offre du gouvernement français de participer à des projets marocains au Sahara occidental occupé, d'autant plus que "la plus haute juridiction de l'Union européenne évalue actuellement la légalité de l'application des accords UE-Maroc au Sahara occidental".

"Il est choquant que le gouvernement français n'attende pas la décision du tribunal pour faire une déclaration aussi provocatrice", a-t-elle ajouté.

Fin avril, le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, avait annoncé lors d'un

forum d'affaires franco-marocain à Rabat que la France était prête à participer au financement d'un câble électrique de 3 gigawatts reliant la ville marocaine de Casablanca à la ville de Dakhla au Sahara occidental occupé.

L'Observatoire international rappelle, à ce titre, que l'Office marocain de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) compte construire une "route électrique" de 1.400 km de long pour acheminer l'électricité produite au Sahara occidental occupé au centre du Maroc.

"Concrètement, l'ONEE envisage de mettre en place des lignes électriques capables de transporter jusqu'à 3 GW d'électricité, générée à partir de sources renouvelables situées entre Dakhla et Lâayoune au Sahara occidental occupé, jusqu'à Casablanca, au Maroc", a-t-il expliqué.

Selon WSRW, la moitié de cette capacité, soit 1.500 MW, devrait être finalisée en 2026, tandis que la seconde moitié devrait être opérationnelle en 2028.

"Un processus d'appel d'offres pour la réalisation du projet est en cours.

Le candidat sélectionné pour un contrat de 30 ans devrait être annoncé avant l'été", a ajouté l'Observatoire.

Imposer le fait accompli

Ce projet électrique ouvre un nouveau chapitre dans la stratégie du Maroc visant à capitaliser financièrement et politiquement sur le potentiel d'énergie renouvelable du Sahara Occidental occupé, plus important que celui du Maroc lui-même.

Selon l'Observatoire WSRW, une étude réalisée par des universités marocaines et publiée en 2023 a montré que le plus grand potentiel de production d'hydrogène vert du pays se trouvait à Lâayoune et à Dakhla, situées au Sahara Occidental occupé.

"Le Maroc est souvent salué comme un pionnier

en matière de transition vers davantage de sources d'énergie renouvelables. Ce qui est souvent négligé, c'est qu'une part importante des projets éoliens et solaires du Maroc ne sont pas du tout développés au Maroc, mais au Sahara Occidental occupé", relève cet observatoire.

Le rapport "Ecoblanchiment de l'Occupation (2021)" de WSRW estime que l'énergie produite à partir du vent sur le territoire pourrait constituer 47,20% de la capacité éolienne totale revendiquée par le Maroc d'ici 2030, tandis que sa part de l'énergie solaire produite pourrait alors atteindre 32,64% de la capacité solaire totale annoncée par le Maroc.

En envisageant de grands projets d'énergies renouvelables, le Maroc vise à imposer le fait accompli au Sahara occidental et de rendre la colonisation du territoire sahraoui "rentable". D'ailleurs, de "gigantesques" projets de production d'énergie renouvelable sont inscrits dans son budget pour l'année 2024.

Des projets éoliens et solaires seront implantés majoritairement (à 81%) au Sahara occidental occupé, violant ainsi le droit international, dans la mesure où ce territoire figure sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes.

Le gouvernement marocain prévoit, en effet, la construction de deux parcs dans les territoires occupés où deux sites sont en développement: un de 100 MW près de Boujdour et un autre de 300 MW à Tiskrad, près de Lâayoune.

Il ambitionne également d'exporter vers l'Europe l'énergie produite sur ce territoire, pourtant distinct du Maroc par la force du droit.

En 2016, le Maroc a même signé avec le Portugal, l'Espagne, la France et l'Allemagne une déclaration commune pour une future coopération dans le domaine des énergies renouvelables.

RI